

Communauté en santé

L'évaluation d'impact sur la santé. Une démarche innovante vécue au Quartier de la santé de Saint-Jérôme

Participation citoyenne

Salaberry-de-Valleyfield: une municipalité Voisins solidaires inspirante!

Dossier spécial

FAIRE RAYONNER
LE CONSEIL
MUNICIPAL



FORMATION

Nouvelles élues et nouveaux élus

Une nouveauté de l'Union des municipalités du Québec



Répond à l'exigence de la Commission municipale du Québec en matière d'éthique et de déontologie.



Réseautage et parcours interactif.



Auto-apprentissage et formations en groupes. Variété d'horaires disponible.



Par des personnes-ressources expertes du monde municipal.

Ouverture

Comprendre l'organisation municipale : rôles, pouvoirs et obligations

MODULE
01

Resituer son rôle et ses responsabilités dans l'environnement municipal

MODULE
02

Mesurer l'enjeu et l'impact de ses décisions

MODULE
03

Adopter la posture juste au cœur des relations publiques

MODULE
04

INSCRIPTIONS EN COURS

INFORMATIONS

umq.qc.ca/formation
formation@umq.qc.ca

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Avec la contribution financière de

Québec



UMQ

La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

Le magazine *Vivacité* s'adresse aux actrices et aux acteurs municipaux cherchant des solutions, de l'accompagnement, des outils et de l'inspiration pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens dans la perspective du développement des communautés. Son lectorat inclut également un public plus large intéressé par la santé globale.

Publié deux fois par an, à l'automne et au printemps, *Vivacité* aborde des enjeux sociaux et humains et propose des solutions incarnées en réponse aux défis vécus dans les milieux municipaux urbains, semi-urbains et ruraux.

Tirage : 2 000 exemplaires.

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Direction générale

Isabelle Lizée

Coordination de la rédaction et de la production

Andréa Ouellette-Lapointe

Conception graphique et production

Uzin3 | Communicateurs graphiques

Révision linguistique et correction d'épreuves

Hélène Morin

Impression

Imprimerie Maska inc.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

1^{er} trimestre 2022

ISSN 2563-6766 (imprimé)

ISSN 2563-6774 (en ligne)

Convention de la Poste-Publications

Numéro 40886508

Politique publicitaire

Espace MUNI se réserve le droit de refuser une demande d'achat d'espaces publicitaires. La publication d'annonces publicitaires ne signifie aucunement que l'organisation se porte garante des produits ou des services annoncés.



Espace MUNI

6200, boul. Taschereau, bureau 401

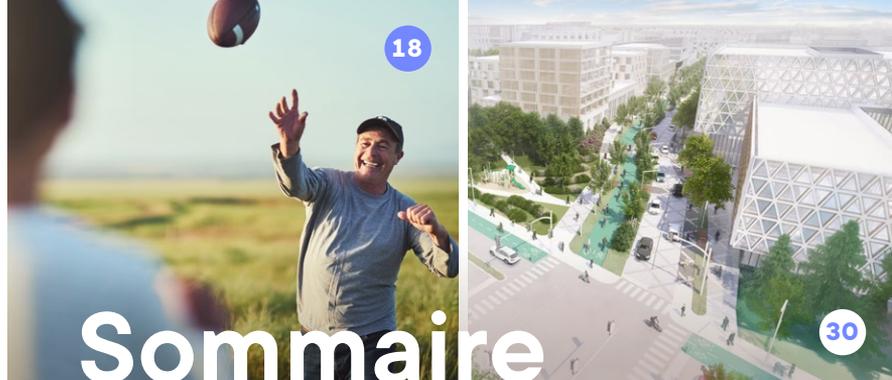
Brossard (Québec) J4W 3J8

450 466-9777

info@espacemuni.org

espacemuni.org

Notre périodique est imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé à 100 %.



Sommaire

Mot de la présidence

- 4 La pandémie a amplifié l'importance des municipalités

Mot de la direction

- 5 Votre Espace à vous!

Dossier spécial Faire rayonner le conseil municipal

- 6 Accompagnement et services : deux formules pour soutenir les milieux
- 8 Stéphanie Lacoste : comprendre les besoins des populations
- 10 Sylvie Turgeon : une conseillère municipale au grand cœur
- 12 Politiques municipales 101
- 14 Des outils pour vous soutenir dans votre rôle

Famille

- 16 Initiatives égalitaires femmes-hommes dans nos municipalités
- 18 Un nouvel angle pour valoriser la paternité : le comité de pères

Enfance et jeunesse

- 20 Les rues-écoles, ou redonner le milieu de vie aux enfants

Accès inclusif

- 22 La médiation par les pairs facilite l'inclusion en camp de jour
- 24 Les espaces de jeu inclusifs

Actualités municipales

- 26 Municipal d'abord! Entrevue avec Daniel Côté de l'UMQ

Vieillessement actif

- 28 Le concept de zone santé : favoriser un vieillissement actif en sécurisant les abords des établissements de santé

Communauté en santé

- 30 L'évaluation d'impact sur la santé : Une démarche innovante vécue au Quartier de la santé de Saint-Jérôme

Participation citoyenne

- 32 Salaberry-de-Valleyfield : une municipalité Voisins solidaires inspirante!

Développement des communautés

- 34 Le développement des communautés comme moteur

Événement

- 37 Prix Espace MUNI 2022

Billet de l'équipe d'accompagnement

- 38 Julie Couvrette et Denis Casault



Mot de la présidence

La pandémie a amplifié l'importance des municipalités

Doreen Assaad, mairesse de Brossard et présidente d'Espace MUNI 

À votre rencontre pour définir les changements à venir

Le printemps s'installe lentement mais sûrement partout au Québec et, par le fait même, suscite un regain d'espoir. L'année 2021 fut remplie de défis pour le monde municipal au Québec. Nous avons dû faire preuve d'une agilité hors du commun pour adapter nos services municipaux aux multiples modifications des règles sanitaires. De plus, pour couronner cette année particulière, nous avons dû mener une campagne électorale entre deux confinements, du jamais vu au Québec. Période forte en émotions et très énergivore (mais ô combien enrichissante!), ce moment nous aura notamment permis de prendre des engagements envers nos citoyennes et nos citoyens. Je suis très heureuse de pouvoir continuer mon mandat à la présidence d'Espace MUNI et d'épauler, avec mes collègues du conseil d'administration, toutes les municipalités et MRC du Québec dans le développement et le déploiement de programmes et de services. Ensemble, nous poursuivrons notre objectif d'amélioration globale et continue de la qualité de vie, un concept qui a pris tout son sens pendant les deux dernières années.

En ce début de 2022, nous sommes toutes et tous au travail pour mettre en œuvre ces engagements et offrir à nos citoyennes et citoyens des milieux de vie sains, animés, sécuritaires et où il fait bon vivre ensemble. Avec les défis de la pandémie toujours bien présents, 2022 élèvera encore d'un cran l'importance du rôle des élues et élus du monde municipal dans le quotidien de leur population. C'est ce rôle primordial qui a poussé Espace MUNI à faire une tournée post-électorale de la province, jusqu'en juin 2022.

Cette tournée permettra d'aller à la rencontre des conseils municipaux afin de créer des moments d'échange et de partage sur le rôle des personnes élues et leur impact sur la santé globale et la qualité de vie des membres de leur communauté. Cette activité sera révélatrice des changements majeurs qui s'opéreront dans les quatre prochaines années.

« DE NOMBREUX EXEMPLES DE MUNICIPALITÉS RÉSILIENTES, NOVATRICES ET EFFICACES ONT ÉMÉRGÉ DANS CE CONTEXTE ET NOUS POUVONS NOUS EN INSPIRER ENSEMBLE POUR FAIRE DE NOS MUNICIPALITÉS DES INSTITUTIONS ENCORE PLUS FORTES. »

Plus que jamais, les villes du Québec auront été des destinations de vacances et de loisirs pour les Québécoises et les Québécois. Cela aura braqué les projecteurs sur la qualité de nos services et de nos installations. Cette visibilité permet notamment aux citoyennes et citoyens de s'inspirer au quotidien et de traiter des enjeux qui leur tiennent réellement à cœur. De nombreux exemples de municipalités résilientes, novatrices et efficaces ont émergé dans ce contexte et nous pouvons nous en inspirer ensemble pour faire de nos municipalités des institutions encore plus fortes. Pour les prochains mois, je vous souhaite un bel avancement dans vos projets et un épanouissement professionnel. J'espère que votre printemps et votre été seront doux, prospères et remplis de belles émotions. ■

 **S'ABONNER AU MAGAZINE**
<https://www.espacemuni.org/magazine/>

 **COLLABORER À LA RÉDACTION DU MAGAZINE**
<https://www.espacemuni.org/magazine/>





Mot de la direction

Votre Espace à vous !

Isabelle Lizée, directrice générale 

Permettez-moi d'abord, en mon nom et celui de l'équipe d'Espace MUNI, de féliciter tous les membres des conseils municipaux élus ou réélus. Nous levons notre chapeau pour cette victoire, mais également pour votre engagement citoyen incommensurable. Il bénéficiera certainement à la population québécoise qui aspire à un milieu de vie de qualité.

Permettez-moi également de prendre quelques lignes pour vous présenter votre Espace MUNI. D'abord, sachez que vous avez accès à une équipe chevronnée, à votre écoute et qui travaille d'arrache-pied pour vous inspirer. Elle vous offre de l'accompagnement et des outils dans l'adoption de politiques publiques, vos prises de décisions et la mise en œuvre de vos projets. N'hésitez surtout pas à faire appel aux membres de notre équipe (<https://espacemuni.org/a-propos/equipe/>), car vous trouverez auprès d'elles et d'eux des réponses aux enjeux sociaux et humains émergents dans vos communautés, réponses qui favoriseront le vivre-ensemble.

Tout ce travail est dirigé par une équipe hors pair d'élus et d'élus qui forme le conseil d'administration. Ces membres représentent toutes les différentes réalités municipales (<https://espacemuni.org/a-propos/c-a/>).

Une gamme impressionnante de programmes et de services est disponible pour vous accompagner dans votre rôle de décisionnaire, mais également pour aider vos équipes administratives à cheminer. Le réseau actuel de membres compte plus de 400 municipalités et MRC ainsi que des organismes sans but lucratif provinciaux, régionaux ou locaux. Notre réseau, c'est vous!

Espace MUNI regroupe :

- 88 % de la population québécoise
- 17 régions administratives
- 9 des 10 grandes villes
- 22 MRC
- de la plus petite municipalité (Lac-des-Seize-Îles dans les Laurentides) à la plus grande (Montréal)
- une diversité de municipalités et MRC, dont :
 - Brossard, qui a créé la première politique familiale au Québec en 1989
 - Sainte-Julie et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, premières Municipalités amies des enfants en 2009
- des représentantes et représentants de partout au Québec, de Matagami en passant par l'île d'Anticosti, Percé, Piopolis, Ville-Marie et Saint-Stanislas-de-Kostka

Faire partie de notre réseau, c'est :

- Offrir aux citoyennes et citoyens un milieu de vie sain, actif, solidaire, inclusif et durable.
- Participer au dynamisme des municipalités du Québec en contribuant à leur représentation forte sur les plans provinciaux, fédéraux et internationaux.
- Profiter de la force d'un réseau qui permet aux municipalités et MRC membres d'être proactives quant au développement de leur communauté.
- Obtenir des avantages financiers et l'accès à des outils et à des événements.

C'est dans cette optique que nous avons organisé une grande tournée de toutes les régions du Québec ainsi qu'une série de webinaires pour vous faire connaître ou redécouvrir votre Espace MUNI. Un lieu pour faire des rencontres, être écouté et découvrir des pistes de solution pour des municipalités plus vivantes.

ESPACE MUNI EST LÀ, JOIGNEZ-VOUS À NOUS ! 





FAIRE RAYONNER LE CONSEIL MUNICIPAL

Accompagnement et services : deux formules pour soutenir les milieux



Emmanuelle Jean-Arsenault

Chargée de l'offre de services,
Espace MUNI



Antoine Favreau

Chargé des communications,
Espace MUNI

Espace MUNI est un joueur incontournable auprès des municipalités et des MRC recherchant de l'accompagnement, des outils et de l'inspiration. Deux grandes formules lui permettent de les soutenir concrètement dans l'élaboration de politiques publiques : **l'accompagnement**, offert dans le cadre de programmes gouvernementaux et qui a contribué au déploiement des PFM et des MADA au Québec; et **les services**, un ajout récent chez Espace MUNI. Cet article vous familiarisera avec les deux formules.

L'accompagnement : un soutien technique éprouvé depuis plus de 30 ans

Compléter et soutenir l'expertise du milieu

Lorsqu'une municipalité ou une MRC se voit attribuer du financement gouvernemental pour élaborer ou mettre à jour une démarche de politique familiale municipale (PFM) ou de Municipalité amie des aînés (MADA), elle a, par le fait même, accès au soutien technique de l'équipe d'accompagnement d'Espace MUNI.

Cela est prévu dans la convention d'aide financière, car la conception de ces démarches exige une connaissance spécifique des processus et des contenus. Ainsi, les milieux bénéficient du soutien d'une équipe chevronnée et de

proximité, puisqu'Espace MUNI est présent dans 16 régions du Québec. La nature de l'accompagnement dépend du type de démarche entreprise : PFM ou MADA, élaboration ou mise à jour, municipale ou coordonnée par la MRC.

Notre équipe d'accompagnement agit en complémentarité avec les expertises et les compétences que possède le milieu, dans le respect des rôles de tous et chacun. Dans ce contexte, elle a principalement pour rôles :

- D'**outiller** en transmettant un savoir et une expertise (processus, contenu des PFM et MADA).
- De **conseiller**
 - en démystifiant, en vulgarisant et en adaptant les outils en fonction des réalités du milieu;
 - en faisant des recommandations et en donnant des avis;
 - en facilitant le respect des conditions des programmes PFM et MADA.

FAIRE RAYONNER LE CONSEIL MUNICIPAL

- **D'inspirer**
 - en poussant la réflexion et en faisant émerger des idées;
 - en apportant un regard externe nouveau;
 - en proposant des pratiques gagnantes et des exemples concrets.

Un accompagnement circonscrit et flexible

L'accompagnement d'Espace MUNI se limite aux programmes de soutien gouvernementaux PFM et MADA pour un nombre d'heures défini dans la convention d'aide financière (entre 9 et 30 heures allouées sans frais). Notre équipe doit alors établir un plan d'accompagnement flexible et modulable afin de faire cheminer la démarche pas à pas.

Surtout, l'équipe d'Espace MUNI planifie une utilisation judicieuse des heures d'accompagnement afin de maximiser leur impact pour la municipalité ou la MRC. Dès lors, à chacune des étapes de la démarche, les rôles de chaque actrice et acteur sont clarifiés, de même que le rôle d'accompagnement. Ces assises assurent une prestation d'accompagnement pleinement adaptée aux besoins du milieu.

« PEU IMPORTE SA FORME, L'ACCOMPAGNEMENT D'ESPACE MUNI S'INSCRIT DANS LES GRANDS PRINCIPES D'AUTONOMISATION, DE CONCERTATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE. »

La nouvelle offre de services : charge de projet et soutien-conseil**Une formule axée sur le développement des capacités**

Espace MUNI s'adapte aux besoins évolutifs du monde municipal et le soutient de plusieurs façons en élargissant ses formes d'accompagnement. Dans cette perspective, il offre depuis peu une toute nouvelle formule aux municipalités et MRC du Québec : la charge de projet et le soutien-conseil.

Ce service tarifé vient soutenir l'élaboration, la mise à jour, le suivi et l'évaluation de politiques et plans d'action municipaux à vocation sociale, ou la réalisation de certaines étapes précises de ces processus. Ces politiques peuvent être sectorielles ou regroupées¹.

En tant qu'expert de ces processus et du monde municipal, Espace MUNI se positionne comme une ressource de premier choix pour les milieux qui souhaitent un accompagnement différent ou complémentaire du soutien technique accordé dans le cadre des programmes PFM et MADA. Par ce nouveau service, l'équipe met ainsi à leur disposition :

- Une banque d'heures flexible allant de 25 à 400 heures d'accompagnement.
- La possibilité de « tenir le crayon » pour la majorité des travaux de la démarche ou à une étape précise (p. ex. : élaboration d'un portrait des services).
- Un soutien et des instructions claires quant aux « devoirs » qui incombent à la municipalité et au comité en place tout au long du processus.
- Le partage d'outils performants (de concertation, d'aide à la décision, etc.), d'initiatives inspirantes et de bonnes pratiques d'ici et d'ailleurs.

Les grandes étapes de prise en charge d'un projet

Le processus de prise en charge d'un projet peut s'articuler autour des étapes suivantes :

- La production et le suivi d'un calendrier de travail détaillé comprenant des étapes claires et précises.
- La coordination de la démarche afin de veiller à son bon déroulement.
- La définition des concepts de base et de la vision stratégique du modèle de politique et de plan d'action.
- L'analyse du contexte municipal afin d'arrimer les différentes politiques en place.
- La mise en place de la gouvernance de la démarche.
- L'appropriation de la démarche par les actrices et acteurs concernés.
- La recension et l'analyse de données, ainsi que la réalisation du diagnostic du milieu.
- Le soutien à la consultation citoyenne et des partenaires.
- La rédaction, la validation et l'adoption de la politique et de son plan d'action.
- L'évaluation de la démarche. ■



POUR PLUS D'INFORMATION, VISITEZ NOTRE SITE WEB

<https://www.espacemuni.org>

« EN METTANT À PROFIT NOTRE RICHE EXPÉRIENCE ET EN PARTAGEANT LES APPRENTISSAGES RÉALISÉS AVEC LES MILIEUX, NOUS TRAVAILLONS TOUS ENSEMBLE À RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR COLLECTIF ET MUNICIPAL. C'EST AINSI QUE L'ACCOMPAGNEMENT PREND TOUT SON SENS! »

¹ Exemples de politiques sectorielles : vieillissement actif (MADA), famille (PFM), enfance et jeunesse (Municipalité amie des enfants – MAE), enfants à besoins particuliers, accès inclusif, développement social.

Exemples de politiques regroupées : une combinaison selon les enjeux, soit personnes âgées, famille et enfance; famille, culture et personnes âgées; etc.

Stéphanie Lacoste

Comment mieux comprendre les besoins des populations



Stéphanie Lacoste, nouvelle mairesse de Drummondville et conseillère municipale depuis 2015, partage ici l'approche qu'elle préconise afin de bien cerner les préoccupations et enjeux des citoyennes et citoyens des différentes municipalités du Québec.



Un portrait global

M^{me} Lacoste et son conseil municipal formé de douze personnes, dont huit nouvellement élues, sont d'attaque pour les quatre prochaines années et tout ce qu'elles apporteront. D'ailleurs, cette nouvelle équipe du tonnerre a notamment trois grands objectifs :

- Développer, en collaboration avec les gens d'affaires, une stratégie de communication et de concertation en continu.
- Offrir à la population de Drummondville des infrastructures sportives dignes d'une des plus grandes villes du Québec.
- Rétablir les liens de communication et de confiance entre la ville et ses citoyennes et citoyens.

La nouvelle mairesse, Stéphanie Lacoste, prévoit tout d'abord d'écouter : écouter ses citoyennes et citoyens, écouter son équipe et écouter son entourage. Elle entend ainsi arriver à une analyse complète de la situation et mieux cerner les réels besoins. Le plan d'action est déjà bien enclenché et, pour que son équipe prenne sa place, il est primordial qu'elle comprenne bien les enjeux. M^{me} Lacoste partage son expérience amorcée depuis novembre dernier et les quelques pistes d'action qu'elle envisage afin de maximiser le plus possible les effets de son mandat au cours des quatre prochaines années.

Le partage des connaissances avant tout

Afin de bien saisir les enjeux et préoccupations des citoyennes et citoyens, elle considère essentiel d'aller à la rencontre des gens. S'il peut sembler difficile, en temps de pandémie, de rencontrer la population, le Québec s'adapte rapidement aux nouvelles tendances.

L'écoute est le premier pas vers une bonne compréhension de l'enjeu d'une citoyenne ou d'un citoyen. « Malheureusement, rappelle M^{me} Lacoste, il nous est actuellement plus difficile d'avoir un réel contact humain avec les citoyennes et citoyens de notre municipalité. J'essaie toutefois d'avoir au moins une rencontre téléphonique avec la personne afin de bien comprendre sa préoccupation ou son enjeu. C'est souvent au cours de cette discussion que l'on saisit bien les nuances de sa préoccupation, ce qui nous permettra de redresser la situation. Nous ne pourrons pas toujours régler le problème, mais la compréhension passera avant tout et nous aurons l'occasion de bien expliquer le raisonnement fondamental derrière une décision. »

Avec l'ère des réseaux sociaux, il n'aura jamais été aussi facile de prendre en considération une situation, mais il est primordial de comprendre que derrière toute communication de la municipalité se cache un humain, attentif et à l'écoute des besoins.

« À toutes les personnes nouvellement élues, le plus grand conseil que je pourrais donner est le suivant : puisez dans toutes les ressources disponibles, poursuit-elle, notamment dans les nombreux outils qu'Espace MUNI met à notre disposition pour l'accompagnement et l'élaboration de politiques. Ils vous aideront certainement à développer vos connaissances, à raffiner votre réseau de partage et à obtenir les formations pertinentes à votre travail. »

La mairesse de Drummondville conseille également d'aller à la rencontre des élus et élus d'autres municipalités, de leur poser des questions et de rester à l'affût de leurs réalisations. En s'inspirant au quotidien des initiatives des diverses municipalités et MRC du Québec et en allant chercher les ressources nécessaires, ce partage de connaissances sera certainement fructueux. La population du Québec est serviable et ouverte à ce partage de connaissance, il suffit de demander ! Également, la confiance passe parfois par plusieurs niveaux, mais il est primordial de se faire confiance avant tout afin de bien démarrer un projet d'envergure.

« JE VOIS L'AVENIR D'UN BON ŒIL PUISQUE NOUS DEVRONS DÉVELOPPER UNE VISION COMMUNE ET DES ACTIONS EN CONSÉQUENCE. »

Travailler de concert avec sa municipalité

Actuellement, plusieurs enjeux et préoccupations prédominent à Drummondville, notamment le développement économique. L'équipe doit créer de nouveaux espaces et s'assurer que le développement est intelligent, dynamique et avant-gardiste. Ainsi, le conseil municipal favorise l'émergence de synergies fiables et communicatrices dans sa communauté.

La municipalité se préoccupe également de scolarisation et la communauté travaille très fort pour contrer le décrochage. Le conseil municipal vise donc à encourager la lecture chez les enfants de 0 à 5 ans, ainsi qu'à soutenir la diplomation.

Un autre défi auquel la municipalité fait face actuellement concerne les changements climatiques. En effet, cette problématique apporte des périodes de sécheresse ainsi qu'une détérioration des anciennes infrastructures. Cet enjeu pousse le conseil à évoluer constamment afin d'être à l'affût des solutions présentes et futures.

Stéphanie Lacoste et son conseil sont optimistes, heureux et prêts à mettre la main à la pâte pour les quatre prochaines années. Le renouveau créé par les dernières élections permet notamment à l'équipe d'élaborer une toute nouvelle planification stratégique, ce qui l'aidera sans aucun doute à avoir une vision commune des prochaines années. M^{me} Lacoste le confirme : « je vois l'avenir d'un bon œil puisque nous devons développer une vision commune et des actions en conséquence. Je suis sûre que cette nouvelle équipe de douze personnes n'apportera que du positif à la municipalité. » ■

Sylvie Turgeon

Le parcours d'une conseillère municipale au grand cœur



Sylvie Turgeon, conseillère municipale pour la MRC de Rouyn-Noranda depuis plus de 16 ans, est un exemple de résilience, de détermination et d'unicité pour ses concitoyennes et concitoyens. Entrevue en toute humanité avec cette femme bien connue de son milieu.

ESPACE MUNI : Comment le monde municipal s'est-il présenté à vous ?

SYLVIE TURGEON : Ayant grandi avec une mère qui s'impliquait beaucoup en politique, j'ai tout de suite été intriguée et intéressée par ce monde. Dès mon jeune âge, j'ai eu un désir profond d'aider mon prochain et de faire une différence. Quelques années plus tard, je me posais déjà la question : que puis-je faire pour ma communauté? C'est ainsi que je

me suis impliquée au sein de ma commission scolaire comme commissaire pendant 13 ans. Pour moi, l'éducation étant la base d'une société, je trouvais important de pouvoir participer à ce vent de changement qu'on vivait au début des années 1990. C'est en 2002 que j'ai fait le saut en politique municipale, avec un désir profond d'aider ma communauté et de faire



une différence. Bien que je n'ai pas remporté mes premières élections municipales, je n'ai pas baissé les bras. J'ai réalisé ce rêve en 2005. J'entame cette année mon cinquième mandat. Au terme de celui-ci, je serai l'élue du conseil municipal de Rouyn-Noranda ayant le plus long parcours et j'en suis fière.

EM : Avec la pandémie, comment avez-vous trouvé les deux dernières années comme conseillère municipale ?

ST : Ce fut extrêmement difficile pour moi, surtout au début de cette pandémie, puisque j'ai une maladie auto-immune qui m'a empêchée de sortir de la maison pendant plusieurs semaines. En isolement complet, il est parfois difficile de voir la lumière au bout du tunnel! C'est pourquoi j'ai décidé de participer à la campagne « Je contribue ». Cette initiative incite la population à prêter main-forte à l'équipe du réseau de la santé, notamment en appui à la vaccination massive pour contrer le virus. Dès 2021, je me suis associée à cette initiative qui me permettait d'être en contact avec les gens et, par le fait même, de briser l'isolement que je vivais. Je dirais même, en toute franchise, que mon implication à « Je contribue » m'a sauvée d'une baisse de moral due à l'isolement durant la pandémie : ne plus côtoyer mes proches, mes petits-enfants, les serrer dans mes bras et leur faire des câlins. J'étais dépassée par l'utilisation des plateformes virtuelles pour se rencontrer en cette période de gestion de crise. En travaillant pour cette initiative, je peux notamment voir des gens, discuter et sentir que je fais une différence. Également, en tant que conseillère municipale, j'ai un grand besoin de discuter des enjeux et des préoccupations de mes concitoyennes et concitoyens, mais il faut le dire, depuis le début de la pandémie, il est plus difficile de le faire. Nous nous adaptons à la situation actuelle et essayons de trouver des solutions malgré tout!

EM : Quel est le plus gros défi dans le travail avec les municipalités ?

ST : Tout d'abord, il faut comprendre que Rouyn-Noranda est une ville-MRC depuis la fusion de 2002. Son territoire s'étale sur plus de 6 500 km², ce qui en fait une des villes-MRC les plus étendues de tout le Québec. Cette superficie comprend une population de 43 000 habitants avec notamment plus de 625 lacs. La réalité de notre ville-MRC fait en sorte que nous n'obtenons pas toujours des différents ministères les budgets qui tiendraient compte de cette réalité, notamment du ministère des Transports pour l'entretien de nos chemins ruraux. Je dirais donc que l'un des plus gros défis est de travailler au sein d'une aussi grande ville-MRC, car nous devons constamment nous réinventer et innover. Mais nous y parvenons tranquillement.

« C'EST EN 2002 QUE J'AI FAIT LE SAUT EN POLITIQUE MUNICIPALE, AVEC UN DÉSIR PROFOND D'AIDER MA COMMUNAUTÉ ET DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE. »

EM : Quel est le projet dont vous êtes la plus fière ?

ST : Au cours de mes 16 années en politique municipale, nous n'avons pas souvent atteint la parité homme-femme au sein de notre conseil. La question sociale et communautaire, à laquelle les femmes se sentent plus interpellées, n'avait certainement pas eu un grand écho. Aujourd'hui, avec le vent de changement de l'élection de 2017, nous avons obtenu la parité homme-femme et un peu plus de jeunes autour de la table. Ainsi, un des projets que je chérissais a vu le jour, celui de réduire la vitesse dans les zones scolaires en milieu urbain. Il faut se rappeler qu'en milieu rural, les routes sont sous la responsabilité du ministère des Transports. Nous avons également réduit la vitesse dans toutes les rues résidentielles de Rouyn-Noranda. C'est effectivement un projet à peu de coûts, mais si important à mes yeux. Il peut réellement faire augmenter la sécurité des enfants et rassurer les parents. C'est également une bonne manière de démontrer que nous tenons à nos enfants, c'est-à-dire à nos générations futures, et qu'ils sont importants pour nous. La ville de Rouyn-Noranda en a fait une priorité. Le transport en commun est également une priorité pour moi. En tant que cité étudiante ayant un cégep et une université, notre municipalité accueille beaucoup d'étudiants étrangers qui n'ont pas de moyen de transport. Nous souhaitons à court terme offrir à toute la population la gratuité du transport en commun dans un objectif de mobilité durable. Cette initiative permettra notamment de réfléchir à notre consommation des transports et de repenser la manière dont nous nous déplaçons. ■

Politiques municipales 101



Emmanuelle Jean-Arsenault
Chargée de l'offre de services,
Espace MUNI



Denis Guérin
Responsable de la valorisation
des connaissances,
Espace MUNI

Les municipalités sont aux premières loges en matière de développement des communautés et de qualité de vie des citoyennes et citoyens. En s'appuyant sur le cadre législatif, elles disposent d'un éventail de pouvoirs et, par le fait même, d'une marge de manœuvre dans l'exercice de leurs compétences pour agir à ces égards. Adopter des politiques et des plans d'action à caractère social en fait partie. Petit tour d'horizon sur ces principales politiques, leurs retombées et le rôle clé que peut jouer l'élue ou l' élu.

Politiques à caractère social : de quoi parle-t-on ?

Pour bâtir des environnements favorables à l'épanouissement des citoyennes et citoyens, dans toute leur diversité et tout au long de leur cycle de vie, les municipalités peuvent se doter de diverses politiques qui répondent à leurs besoins et enjeux. Il peut s'agir de politiques :

- par clientèle;
- par champ d'intervention;
- ou regroupées, afin d'aborder plus d'une clientèle ou plusieurs champs d'intervention.

Des retombées significatives

Ces politiques municipales ont un impact direct sur le bien-être de la population et de la communauté, notamment :

POUR LES INDIVIDUS

- Accès facilité aux services publics et privés
- Adoption de saines habitudes de vie

- Création de liens intergénérationnels
- Accroissement du sentiment de sécurité, etc.

POUR LA COMMUNAUTÉ

- Développement du sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide
- Attraction et rétention des jeunes familles
- Maintien des personnes âgées dans leur milieu en favorisant le vieillissement actif et à domicile
- Accroissement du soutien et de la reconnaissance envers les organismes locaux
- Présence d'une vie démocratique dynamique et participative, etc.

PFM et MADA : les politiques sociales par excellence

Depuis plus de 30 ans, au Québec, la Politique familiale municipale (PFM) et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) sont les véhicules privilégiés par les municipalités soucieuses des besoins évolutifs des familles et des personnes âgées de leur milieu.

Des conditions garantes de succès

La grande pertinence des PFM et MADA n'est plus à démontrer, alors que nous assistons actuellement à l'émergence d'une troisième, voire d'une quatrième génération de ces politiques. Il s'agit des deux politiques les plus répandues dans le monde municipal.

« PLUS DE 90 % DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE HABITE UN TERRITOIRE OÙ UNE PFM A ÉTÉ ADOPTÉE, ET PRÈS DE 900 MUNICIPALITÉS ET MRC AU QUÉBEC ONT FAIT LE CHOIX DE DEVENIR MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS. »

Les PFM et démarches MADA offrent de grands atouts. D'une part, ce sont des **politiques transversales**, c'est-à-dire qu'elles impliquent la collaboration de plusieurs services municipaux et abordent divers enjeux sociaux.

D'autre part, elles s'inscrivent dans des **processus concertés** qui favorisent la participation citoyenne et la collaboration des actrices et acteurs de la communauté, notamment au sein d'un comité de pilotage. Les autres ingrédients nécessaires à ces processus sont le leadership, l'appropriation, la responsabilisation et la mobilisation. En effet, la qualité de l'écoute des besoins des citoyennes et citoyens, la connaissance et la reconnaissance des rôles de chaque partie impliquée, la volonté politique et administrative de mettre en œuvre la politique adoptée et le respect des limites des ressources de la municipalité font partie des conditions gagnantes assurant le succès de ces processus.

Enfin, les PFM et les démarches MADA représentent de puissants **leviers de développement social, économique et communautaire** pour les municipalités. Elles permettent de concrétiser des solutions adaptées aux familles et aux personnes âgées grâce à la mise en œuvre des plans d'action qui en découlent. La réalisation de ces actions ciblées et le suivi des travaux constituent des étapes cruciales, puisqu'elles témoignent de la contribution concrète de la municipalité à l'amélioration de la qualité de vie des populations visées.

Saviez-vous que les MRC peuvent, elles aussi, entreprendre des démarches PFM et MADA, et qu'il existe plusieurs avantages à se livrer à cet exercice à l'échelle régionale? On peut penser, par exemple, au partage et à la mise en commun des ressources, au développement des relations intermunicipales, etc.

L'élue ou élu RQFA : une personne clé

La réalisation d'une PFM et d'une démarche MADA implique un ensemble d'actrices et d'acteurs politiques, administratifs et provenant de la communauté. C'est l'apport combiné de ces personnes qui permet à ces politiques de devenir un levier collectif représentatif des multiples enjeux touchant les familles et les personnes âgées.

Au sein du conseil municipal, la personne désignée responsable des questions familiales et des personnes âgées (RQFA) joue un rôle clé dans le processus. Elle doit principalement :

- assumer le leadership de la démarche, de sa genèse à la mise en œuvre et jusqu'au suivi du plan d'action;
- présider le comité de pilotage;
- assurer le lien entre le comité de pilotage et le conseil municipal.

La contribution et l'engagement de la ou du RQFA sont donc essentiels.

Deux tendances à surveiller

Enfin, deux grandes tendances susceptibles d'influer considérablement sur les pratiques en matière de politiques municipales se profilent à l'horizon. La première consiste à regrouper des politiques afin de limiter la multiplication de celles-ci et plans d'action municipaux et la complexité de leur gestion. La seconde repose sur l'évaluation des politiques, qui cherche à valider les efforts des municipalités et à mieux comprendre les retombées des actions déployées.

Espace MUNI est sensible à ces tendances et s'affaire déjà à étudier ces questions afin d'en tirer des leçons à partager avec les actrices et acteurs municipaux. ■

Des outils pour vous soutenir dans votre rôle



Nathalie Simard

Coordonnatrice des opérations, Espace MUNI

Découvrez des outils développés par Espace MUNI afin de vous soutenir dans votre rôle d'actrice ou d'acteur municipal. Nous vous en présentons trois ici : **Les conditions gagnantes pour la concertation**, **Réfléchir pour mieux agir : la boîte à outils** et **CO-pilote, un outil de communication d'influence**.

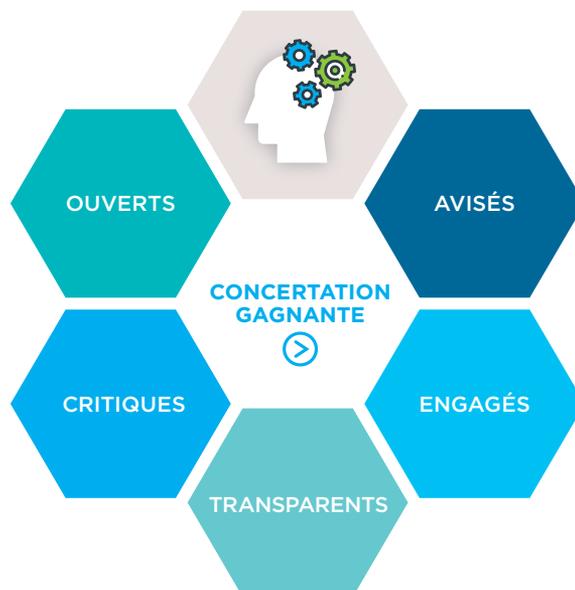
Depuis de nombreuses années, Espace MUNI outille les actrices et acteurs municipaux dans leurs démarches liées aux politiques publiques. Cependant, les outils présentés ici se distinguent des précédents puisqu'ils ne sont associés à aucun programme. Ils visent plutôt à répondre à des préoccupations d'ordre organisationnel et global.

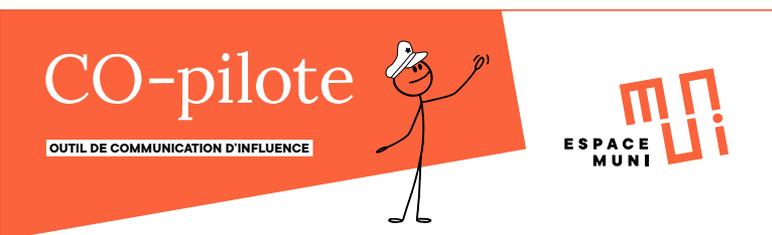
Les conditions gagnantes de la concertation

Plus que jamais interpellés par les organisations, les actrices et acteurs municipaux sont invités à s'engager au sein de nombreuses instances de concertation ou à établir de nouveaux partenariats. De ce fait, des choix judicieux s'imposent.

Pour vous assister dans ces choix et vous éclairer sur les meilleures pratiques en matière de concertation, Espace MUNI a créé un outil inédit en collaboration avec la Faculté de l'aménagement de l'École d'urbanisme de l'Université de Montréal. Grâce à lui, vous aurez des repères afin que la participation de votre municipalité ou MRC à des démarches de concertation soit profitable.

Cet outil interactif intitulé *Les conditions gagnantes pour la concertation*, offert sur le **site Web d'Espace MUNI**, permet de faire un tour d'horizon des facteurs déterminants d'un engagement municipal réussi en concertation : ses raisons et ses avantages, la sélection des lieux où s'engager, les meilleures pratiques, la posture des actrices et acteurs municipaux et les clés du succès.





Pour plus de cohérence dans vos cadres stratégiques et d'intervention

On trouve au sein des municipalités plusieurs orientations influant sur la prise de décisions et les actions à caractère social. Toutefois, les municipalités souhaitent mettre celles-ci à jour régulièrement ou encore les renouveler entièrement.

Dans la boîte à outils *Réfléchir pour mieux agir*, votre municipalité ou MRC trouvera les moyens nécessaires pour prendre un temps de réflexion et d'analyse avant de se lancer dans l'élaboration d'un nouvel énoncé à caractère social. Ces outils visent à vous doter :

- d'une vision commune des différents types de cadres actuels et potentiels et de leurs rôles, pour faciliter une prise de décision éclairée;
- d'un langage partagé au sein de votre appareil municipal, notamment sur les noms des documents et les définitions de leurs composantes;
- d'une cartographie des documents existants au sein de votre administration municipale et de leurs contenus pertinents, afin d'assurer une meilleure cohérence et complémentarité entre les énoncés et les plans d'action.

Cette boîte à outils s'adresse principalement à l'ensemble des actrices et acteurs politiques ou administratifs qui œuvrent au sein d'une municipalité ou d'une MRC. Elle a été conçue particulièrement pour les intervenantes et les intervenants concernés par le développement social dans son sens large.

Elle vise avant tout à faciliter une démarche collective qui repose en grande partie sur la participation des personnes concernées et sur la mise en commun des points de vue de chacun.

Cinq outils composent la boîte : une schématisation des divers types de cadres, un glossaire, un tableau pour réaliser un inventaire, un canevas pour cartographier vos résultats d'inventaire et une liste de questions pour animer votre réflexion et la prise de décision.

L'outil sur la communication d'influence

La communication d'influence, c'est l'ensemble des pratiques, outils et actions que vous pouvez mettre à contribution dans vos communications afin de susciter de l'intérêt. Grâce à elle, vous pouvez mobiliser vos interlocutrices et interlocuteurs afin de partager une vision commune d'un projet, d'un dossier, d'une politique ou d'un plan.

CO-pilote, un outil de communication d'influence s'adresse particulièrement aux personnes porteuses de dossiers, de politiques et de plans d'action municipaux à caractère social. Qu'elles soient élues ou administratrices, il les outillera et les épaulera dans leurs communications auprès du conseil municipal et de collègues. Il permet notamment de s'outiller en amont d'interactions, mais aussi au cœur des interactions ainsi que lors des réflexions et des suivis qui en découlent.

Pour y parvenir, un tableau vous propose des manières d'interagir auprès de cinq profils de personnalité (inspirés des profils psychométriques québécois de Solutions TRIMA inc.). De plus, un parcours vous est proposé pour adapter votre style de communication lorsque vous vous adressez à un groupe hétérogène. ■





Initiatives égalitaires femmes-hommes dans nos municipalités



Nathalie Simard
Chargée de projet Famille,
Espace MUNI



Marie-Hélène Breault
Conseillère professionnelle
en urbanisme, Laval



Marine Delor
Conseillère professionnelle
en design urbain, Laval

AVEC LA COLLABORATION DE

Éric Goudreau

Conseiller en développement social, Granby

Deux initiatives visant à favoriser l'égalité ont vu le jour au cours des dernières années à Laval et à Granby. Les marches exploratoires réalisées aux abords des stations de métro lavalloises et les appels de projets granbyens constituent des inspirations pour les municipalités qui souhaitent aller plus loin afin d'offrir des milieux de vie égalitaires.

Depuis quelques années, nombre de municipalités ou MRC du Québec ont adopté des politiques d'égalité et de parité. Ce mouvement vise notamment à favoriser la représentation des femmes au sein des instances municipales. Il a également entraîné la création de formations et d'outils traitant de l'analyse différenciée selon le sexe et l'intersectionnalité (ADS+).

Mais comment encourager des initiatives visant plus largement les citoyennes et les citoyens, notamment en offrant une meilleure accessibilité femmes-hommes dans l'offre de services? Comment reproduire les retombées du « service entre deux arrêts », un service qui a fait école, développé pour le réseau d'autobus de Montréal en 1992 afin de réduire le trajet des femmes devant marcher dehors à la nuit tombée?

Les deux initiatives présentées ici pourraient vous inspirer à passer à l'action.

Une démarche inclusive à Laval

Origine du projet

En accord avec la vision stratégique de Laval, une démarche participative exclusivement féminine a été organisée en 2018 par Femmes et villes international (FVI). Ce projet pilote a été réalisé aux alentours des trois stations de métro lavalloises en collaboration avec la Société de transport de Laval, EXO, la Ville et des organismes communautaires.

Description du projet

La démarche tient fondamentalement sur le principe que les femmes posent un regard différent sur les réalités urbaines. Ainsi, des enquêtes sur le terrain et des marches exploratoires par et pour les femmes ont été menées.

Les marches exploratoires ont permis d'évaluer l'environnement selon sept principes d'aménagement suivants :

Les sept principes d'aménagement pour la sécurité des femmes



L'exemple du secteur Cartier

Lors de la marche exploratoire près de la station de métro Cartier, trois groupes de femmes ont évalué et parcouru le secteur. Munie d'une carte, d'un appareil photo et d'une grille d'évaluation, chaque femme s'est vu attribuer un rôle afin de référencer les observations. Par exemple, l'éclairage, les accès au transport en commun, la signalisation et le confort du parcours piétonnier ont été évalués. À la fin de la marche, un bilan a permis de compléter les observations. Celles-ci ont mené à un diagnostic concerté et à l'identification de recommandations pour le secteur Cartier, qui fait l'objet d'un projet de revitalisation. Des interventions importantes sont prévues dans les rues et les espaces publics environnants.

Résultats et impacts pour Laval

Cette démarche a permis aux partenaires de comprendre les enjeux relatifs à l'aménagement aux abords des stations de métro, du point de vue des femmes. Pour la Ville, les résultats obtenus ont alimenté les exercices de planification, les projets de revitalisation en cours et les stratégies proposées, qui se traduiront par des interventions physiques. Les recommandations issues de cette démarche participative ont contribué à la réflexion sur les moyens à mettre en place afin de développer des espaces urbains inclusifs et sécuritaires. ■

UN PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LES PROJETS VISANT L'ÉGALITÉ

Origine d'çu projet

Granby a adopté en 2017 une politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Le comité de pilotage – formé de citoyennes, de citoyens, d'une élue et d'un élu – a souhaité se doter d'une action phare afin de favoriser l'émergence de projets innovants en misant sur l'expertise locale.

Description du projet

C'est ainsi que des appels à projets annuels sont réalisés depuis 2018. La Ville offre un soutien financier à des regroupements de toute nature pour des projets novateurs qui seront réalisés à Granby et qui contribueront à améliorer l'inclusion sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'équité. Les projets sélectionnés reçoivent une aide financière couvrant jusqu'à 50 % des dépenses admissibles pour un montant maximal de 5 000 \$ par projet. Le budget annuel total de l'appel de projets est de 20 000 \$.

Quelques projets subventionnés

- Des ateliers et des activités pour les nouvelles arrivantes afin de favoriser leur intégration.
- Le développement d'un programme de hockey pour les filles.
- Le projet Graffiti égalité, déployé dans une école secondaire et associant ateliers culturels et de sensibilisation sur les relations égalitaires.
- La réalisation de capsules de valorisation de divers individus de la communauté et de métiers non traditionnels.

Résultats et impacts pour Granby

Près d'une dizaine de projets ont été soutenus depuis le début du programme. À l'heure actuelle, les projets financés ont surtout permis de sensibiliser des groupes spécifiques.

Ces initiatives vous inspirent-elles ?

N'hésitez pas à intégrer une réflexion sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans vos démarches de politiques.

Un nouvel angle pour valoriser la paternité : le comité de pères



Richard Paulhus
Agent de projet

Espace MUNI travaille depuis quelques années avec le Regroupement pour la valorisation de la paternité afin d'inciter les municipalités à prendre en compte les besoins particuliers des pères dans leurs activités, leurs communications, l'aménagement de leurs installations, etc. Une capsule vidéo, un guide d'action simplifié et des activités dans la banque des 1001 mesures proposent déjà des actions concrètes à inclure dans une politique familiale municipale pour valoriser la paternité. Ces outils sont notamment offerts sur le site Web d'Espace MUNI. Les deux organismes souhaitent maintenant aller plus loin en présentant un nouveau projet bien concret.



Contexte

Un sondage, réalisé auprès de 2001 pères canadiens par la firme Léger, conclut que, « comparativement aux pères des autres provinces canadiennes, les pères québécois s'inscrivent davantage en rupture avec la conception traditionnelle du père pourvoyeur, accordent plus d'importance à la coparentalité, au partage des tâches et plaident davantage en faveur de la garde partagée lors d'une séparation conjugale. »

Pour aller plus loin, il nous apparaissait évident que d'impliquer les pères dans les affaires municipales en créant un comité de pères serait un pas dans la bonne direction. Il nous semblait aussi fondamental d'utiliser l'expérience de divers organismes ayant des expériences complémentaires afin d'approfondir le sujet.

Le comité de pères

Un groupe de travail – formé de représentantes de maisons de la famille, d'une représentante et d'un représentant de municipalités – a tenu quelques rencontres pour élaborer un guide de mise en place d'un comité de pères. L'idée est venue d'une maison de la famille de Lanaudière qui souhaitait impliquer les pères dans ses activités et mieux répondre à leurs besoins. C'est en 1996 qu'est né le premier comité de

pères « Par et Pour eux ». Depuis, plusieurs organismes, principalement des maisons de la famille, ont suivi cet exemple. De nombreuses activités ont été conçues et organisées pour les pères. Espace MUNI a répertorié certaines de ces activités sur le site Web des 1001 mesures, section paternité.

À quoi servent ces activités ?

Il a été démontré qu'un des facteurs de protection pour les pères est de pouvoir compter sur de l'aide et des discussions entre pères. De plus, les activités avec leurs enfants et d'autres pères sont aussi considérées comme un facteur de protection. Par conséquent, un tel comité a principalement comme objectifs d'organiser des activités par et pour les pères et leurs enfants et de créer un réseau de socialisation entre pères. Il permet aussi de valoriser le rôle des pères et de mieux connaître leurs besoins spécifiques.

Les impacts possibles pour votre municipalité

- Mieux connaître les besoins des citoyens pères.
- Impliquer les pères dans les affaires de votre municipalité.
- Développer des activités pour les pères et leurs enfants.
- Mettre en place un partenariat avec un organisme de votre milieu.
- Valoriser la paternité dans l'ensemble de votre collectivité.
- Favoriser la coparentalité et l'équipe parentale des familles de votre communauté.

Comment faire ?

Le comité de travail propose cinq étapes concrètes et simples.

- 1 Faire une **recension des ressources** qui travaillent auprès des pères.
- 2 Nommer un **responsable paternité** au sein de la municipalité.
- 3 Développer **un partenariat** avec un ou des organismes.
- 4 Former et coanimer **un comité ou un groupe** de pères désireux de s'impliquer.
- 5 Développer, animer et communiquer **une programmation**.

Le comité propose aussi quelques trucs et astuces à prendre en compte afin d'y parvenir.

- **Recrutement** : il existe plusieurs endroits où recruter des pères qui pourraient souhaiter s'impliquer, dont les ligues ou équipes sportives, les équipes de bénévoles d'un organisme, les maisons de la famille, etc.
- **Animation** : les expériences de comités de pères ont démontré qu'une animation mixte et intersectorielle (exemple municipalité-organisme) donne de très bons résultats, surtout lorsqu'on s'appuie sur les besoins des pères et qu'ils peuvent mettre la main à la pâte.
- **Communication** : les pères aiment un langage d'action et désirent travailler sur des choses pratiques et concrètes. Ils sont plus sensibles lorsqu'ils sont directement interpellés et que cela concerne leurs enfants.

En acceptant cette invitation à prendre en compte les besoins des pères et à leur offrir l'espace pour s'impliquer, vous leur donnerez l'occasion de jouer pleinement leur rôle. Pour vous inspirer en ce sens, nous mettrons en ligne ce printemps une capsule vidéo et un guide de mise en place d'un comité de pères. ■

DES PARTENAIRES SE MOBILISENT POUR SOUTENIR LA COPARENTALITÉ !

Espace MUNI travaille actuellement aux côtés de cinq autres réseaux à concevoir et à diffuser dans nos milieux respectifs des outils personnalisés de soutien à la coparentalité. En plus des municipalités, qui auront bientôt leurs fiches Coparentalité*, voici les réseaux engagés dans ce projet : la **Fédération québécoise des organismes communautaires Famille**, l'**Association des haltes-garderies communautaires du Québec**, le **Réseau des Centres de ressources périnatales**, le **Community Health and Social Services Network** et le **Réseau Maisons Oxygène**.

Merci au groupe de travail formé par :

Lyne Ross, conseillère municipale de Saint-Denis-sur-Richelieu, **Nathalie Patry** et **Myliène Béliveau** de Cible famille Brandon, **Marie-Pier Jumeau** de Parent-Aise de Joliette et **Sylvie Lejeune** d'Action Famille Lavaltrie ainsi que **Martin Alarie** de Sainte-Mélanie.



Les rues-écoles, ou redonner le milieu de vie aux enfants



Mikael St-Pierre
Urbaniste et coordonnateur –
Aménagement et
environnement urbain,
Centre d'écologie urbaine de Montréal



Valérie Plouffe
Chargée de projet
et de développement,
Centre d'écologie urbaine de Montréal



Katherine Frohlich
Professeure titulaire, École de santé
publique de l'Université de Montréal



Véronique Gosselin
Doctorante et coordinatrice du projet
Changer les Règles du Jeu,
École de santé publique
de l'Université de Montréal

La rue-école est un modèle innovant pour offrir des environnements scolaires conviviaux aux jeunes. Elle permet de répondre à de nombreux enjeux contemporains, qu'ils soient liés à la santé, à la sécurité ou à la transition écologique. Les premières interventions québécoises de rues-écoles se sont révélées des succès à petite échelle. Retour sur ces premières expériences au Québec.

Entre 2012 et 2018, ce sont plus de 6000 collisions qui ont eu lieu aux abords des établissements scolaires de la province¹. Ce chiffre impressionnant s'explique par le nombre grandissant de déplacements en voiture vers ces établissements : près de 70 % des enfants se rendent à l'école en voiture quotidiennement². Parallèlement, l'organisme ParticipACTION évalue qu'en 2020, seuls 39 % des jeunes atteignaient le niveau d'activité physique minimal au pays³. Et si ces deux données étaient liées? Et si nous aménagions les abords des écoles différemment pour contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie?

C'est le pari que nous tentons de gagner avec l'expérimentation du modèle de rue-école au Québec. Inspiré de pratiques européennes, ce concept désigne une rue située aux abords immédiats d'une école, fermée à la circulation automobile pour une période de 15 à 90 minutes, aux heures d'arrivée et de départ des enfants. Le but consiste à créer un environnement convivial et sécuritaire aux abords des écoles afin d'encourager la mobilité indépendante et

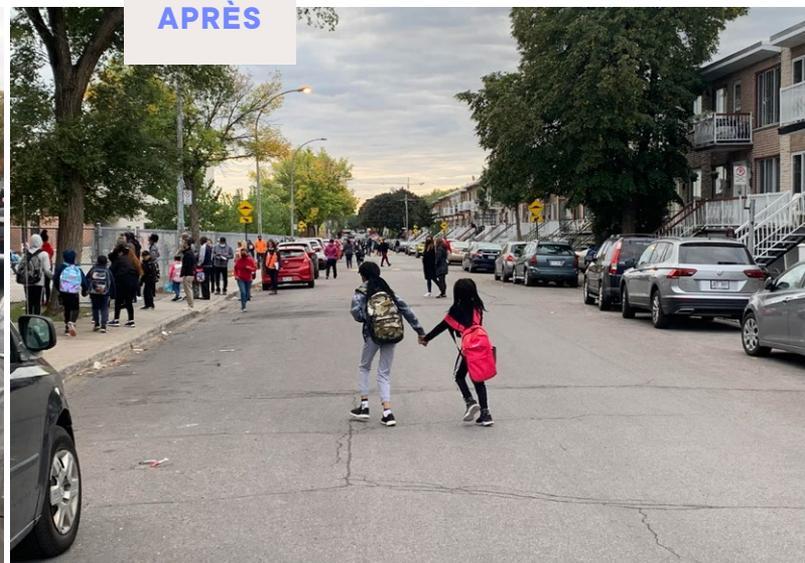
active des jeunes. Sa mise en place repose généralement sur un processus participatif impliquant la municipalité, le personnel de l'école, les enfants, les parents, et des acteurs du milieu⁴.

Les bénéfices anticipés de ces interventions sont nombreux. Du point de vue de la santé, tout indique que cette approche contribue à la conversion de déplacements motorisés en déplacements actifs. Une évaluation d'un projet pilote réalisé en Écosse a indiqué une augmentation du nombre d'enfants se rendant à l'école à pied et une baisse de ceux se faisant reconduire en auto⁵. Plus près de nous, une intervention de rue-école s'étant déroulée à Winnipeg en 2020 a permis de recenser un transfert modal de 15 % en faveur des modes actifs⁶. En plus de l'augmentation de l'activité physique, des bienfaits ont été documentés pour la motricité, la santé mentale, les habiletés sociales, l'intelligence émotionnelle ainsi que les capacités d'apprentissage, d'adaptation et de résilience⁷.

AVANT



APRÈS



Rue-école Marie-Rivier

Dans le cadre du projet *Changer les Règles du Jeu*, mené conjointement par le Centre d'écologie urbaine de Montréal et la professeure Katherine Frohlich avec son équipe de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, la rue-école a été testée pour la première fois au Québec à l'automne 2021. Cela s'est déroulé aux abords de deux établissements primaires du Centre de service scolaire de Montréal : les écoles Marie-Rivier, dans Saint-Michel, et Sainte-Bernadette-Soubirous, dans Rosemont. Les premiers moments des interventions ont été marqués par une appropriation rapide et enthousiaste de l'espace public par les enfants. La rue, maintenant fermée à la circulation de transit (ou plutôt ouverte à l'activité humaine) est devenue le théâtre de déambulations, discussions et autres jeux partagés entre les enfants, le personnel de l'école et la communauté. Les résultats préliminaires de ces interventions sont frappants. À Sainte-Bernadette-Soubirous, le taux de satisfaction quant au confort et à la sécurité des piétons est passé de 44 % (avant l'intervention) à 87 % pendant les interventions. À Marie-Rivier, tant les membres de la communauté riveraine de l'école que les parents demandent à ce que l'intervention devienne régulière afin de contribuer à la sécurité et au calme aux abords de l'école.

Nous estimons que la rue-école a un potentiel de déploiement important au Québec. Toute rue résidentielle située aux abords d'une école, avec une limite de vitesse de 50 km/h et sans circulation de passage importante (p. ex. : transport en commun, présence d'une caserne de pompiers) et au sein d'un réseau de rues avoisinantes peut devenir une rue-école. La rue-école peut être événementielle ou régulière, selon les règlements municipaux en place et les besoins de la communauté. Elle est modulable au contexte et peut s'adapter à la disponibilité des ressources vives de la communauté. Dans Saint-Michel, des jeunes de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau s'impliquent bénévolement dans la rue-école de l'école primaire de leur quartier. En collaboration avec un comité de parents, un organisme communautaire local et le CEUM, ces jeunes s'occupent de fermer la rue le matin avec des barrières transportables et d'accueillir chaleureusement les enfants et leurs familles.

En conclusion, la rue-école est une intervention qui peut permettre, le temps de quelques minutes, de redonner le droit à la ville aux plus jeunes qui sont trop souvent oubliés dans les plans d'aménagement et dont chaque décision devrait tenir compte⁸. ■

- 1 Tristan PÉLOQUIN, « Accidents en zone scolaire — Attention ! parents dangereux », *La Presse+*, 30 septembre 2019, en ligne au https://plus.lapresse.ca/screens/4cee9ca1-1a15-4113-a4e7-0af77ac44bb5_7C__0.html.
- 2 Diane HARRISON, « Les enjeux de mobilité autour des écoles : étude de cas sur une école montréalaise », *Jalon*, 2021, en ligne au <https://jalonmtl.org/les-enjeux-de-mobilite-autour-des-ecoles-etude-de-cas-sur-une-ecole-montrealaise>.
- 3 Michelle GUERRERO et coll., *Le Bulletin de l'activité physique chez les enfants et les jeunes de ParticipACTION*, 17 juin 2020, en ligne au https://participaction.cdn.prismic.io/participaction/3b498307-98c1-4210-8155-69322766799f_Bulletin_complet.pdf.
- 4 CEUM, *Changer les Règles du Jeu*, 2020, en ligne au https://urbanismeparticipatif.ca/sites/default/files/upload/document/tool/ceum-changer-regle-jeu-fiche-2_fr_v3.pdf.
- 5 THE CITY OF EDINBURGH COUNCIL TRANSPORT AND ENVIRONMENT COMMITTEE, *School Streets pilot project evaluation*, Édimbourg, Écosse, 30 août 2016, en ligne au http://www.portobellocc.org/pccpn/wp-content/uploads/2016/08/Item_7.2_School_Streets_Pilot_Evaluation.pdf.
- 6 GREEN ACTION CENTRE, *School Streets Pilot Project: Evaluation and Feedback Report*, novembre 2020.
- 7 CEUM, op. cit.
- 8 Helen CLARK et coll., « A future for the world's children? A WHO-UNICEF-Lancet Commission », *The Lancet*, vol. 395, n° 10224, 22 février 2020, en ligne, DOI : [10.1016/S0140-6736\(19\)32540-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)32540-1).



La médiation par les pairs facilite l'inclusion en camp de jour



Hélène Carbonneau, Ph. D.
Professeure^a



Marie Grandisson, Ph. D.
Professeure^b



Marie-Michèle Duquette
Candidate au doctorat^c



Alice Larouche
Étudiante à la maîtrise^b

L'importance d'inclure en camp de jour les enfants ayant des besoins particuliers est largement reconnue. Il faut toutefois optimiser leur accompagnement au camp de jour si l'on désire favoriser une réelle inclusion, c'est-à-dire une participation significative, des interactions positives et réciproques avec les pairs et le développement d'un sentiment d'appartenance¹. La médiation par les pairs s'avère alors prometteuse afin de soutenir une expérience inclusive de loisir.

Créer des liens

Plus que l'accès à un lieu ou à une activité, une expérience inclusive de loisir implique la pratique d'une activité signifiante qui permet aux personnes d'utiliser tout leur potentiel et de développer des relations réciproques satisfaisantes avec les autres participantes et participants². Cette conception de l'inclusion nécessite que les personnes mises en présence créent des liens significatifs entre elles³.

Au-delà de la résolution des conflits

La médiation est souvent abordée dans une perspective de résolution de conflits. Pourtant, elle est aussi propice à la création du lien social puisqu'elle aide les personnes à passer outre leurs différences pour aller à la rencontre de l'autre en misant

sur ce qu'elles ont en commun^{4,5}. L'intervenante ou intervenant mobilise alors les membres du groupe dans le processus de création du lien social. On favorise ainsi l'inclusion, en donnant une voix aux personnes engagées dans ce processus, de même que l'autonomisation des parties impliquées^{6,7,8}. La médiation par les pairs encourage une participation plus active de tous les jeunes, peu importe leurs capacités^{9,10}. Elle a aussi le potentiel de contribuer au développement d'individus plus sensibles à l'inclusion.

« LA MÉDIATION PAR LES PAIRS,
POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE
MALGRÉ LES DIFFÉRENCES. »

Un partenariat porteur

Trois partenaires (Espace MUNI, Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées et Association québécoise du loisir municipal) se sont associés à une équipe de chercheuses pour explorer le potentiel d'une telle approche en camp de jour. Une étude exploratoire, qui impliquait le personnel affecté à la coordination, l'animation et l'accompagnement, a été menée à l'été 2021. Plus de 40 jeunes de huit camps différents ont participé à cette démarche. Après avoir reçu une formation sur la médiation par les pairs, les personnes étaient invitées à utiliser cette approche dans leur quotidien en camp de jour. Des rencontres de coaching, animées par des membres de l'équipe de recherche, ont eu lieu à trois reprises au cours de l'été afin de soutenir les participantes et participants dans le déploiement de la médiation par les pairs et de partager les stratégies mises en avant.

Un été riche en expériences inspirantes

Tout au long de l'été, les rencontres ont permis de documenter non seulement les façons de faire, mais aussi les retombées de la médiation par les pairs en camp de jour. D'emblée, plusieurs ont souligné utiliser intuitivement une telle approche et que le projet leur permettait de légitimer leurs pratiques. Si la mise en place de la médiation par les pairs comportait des défis, plusieurs bienfaits ont été dégagés. L'approche aurait notamment contribué à développer la capacité des jeunes qui bénéficiaient d'accompagnement à établir des liens et à construire leur sentiment d'appartenance. Elle a favorisé l'engagement des autres enfants et leur ouverture à l'autre sans égard aux différences. Cela s'est traduit par plus d'entraide au sein du groupe et par le renforcement des liens entre jeunes, qu'ils aient ou non des besoins particuliers. Au près de l'équipe du camp, le projet a favorisé une prise de conscience du pouvoir d'agir grâce à la médiation et de la portée sociale des actions en animation. Plusieurs rapportent même une diminution de la charge d'accompagnement et une amélioration de la gestion des crises. L'étude exploratoire a aussi permis de documenter diverses stratégies favorisant la médiation par les pairs, notamment par une meilleure connaissance des jeunes jouissant d'un accompagnement, la personnalisation de l'approche et un meilleur partage des règles avec les jeunes dans une perspective de responsabilisation. Diverses stratégies adoptées réfèrent au soutien à l'inclusion, telles que le recours à des modalités inclusives de formation des équipes, le « réflexe inclusion »* dans la préparation des activités, l'optimisation des possibilités de développer des liens et le renforcement des gestes d'inclusion. Plusieurs stratégies d'animation propices à la médiation ont aussi été dégagées.

« C'EST BEAU À VOIR, LES JEUNES SE SENTENT VALORISÉS ET AIMENT AIDER LES AUTRES. CE SONT DES VALEURS QUI PEUVENT SE CONSERVER EN GRANDISSANT. »

Une démarche en évolution

Encouragée par les résultats de l'étude exploratoire, l'équipe de recherche développe des outils pour appuyer le déploiement de la médiation par les pairs. Un projet en préparation explorera cette approche en profondeur et en documentera les conditions pour un déploiement harmonieux en camp de jour. ■

- a) Université du Québec à Trois-Rivières, Département d'études en loisir, culture et tourisme, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'expérience inclusive (LIREIL)
- b) Université Laval, Département d'ergothérapie, Communautés inclusives, LIREIL
- c) Université du Québec à Trois-Rivières, Département de psychologie, option études familiales, LIREIL

RÉFÉRENCES

- 1 SIPERSTEIN, G.N. et coll. (2019). "Best Practice in Inclusive Camping: A Roundtable Discussion on Programming," *Camping Magazine*, American Camp Association, [en ligne] [<https://www.acacamps.org/resource-library/camping-magazine/best-practices-inclusive-camping-roundtable-discussion-programming>], (consulté le 20 janvier 2022).
2. CARBONNEAU, H., CANTIN, R. et ST-ONGE, M. (2015). *Pour une expérience de loisir inclusive*, Laboratoire en loisir et vie communautaire, UQTR, 2015, 4 pages.
3. DEVINE, M.A. (2003). "Constraining and Freeing: The Meaning of Inclusive Leisure Experiences for Individuals with Disabilities," *Leisure/Loisir*, 28:1-2, 27-47, DOI: 10.1080/14927713.2003.9649938
4. SIX, J.-F. (1991). *Le temps des médiateurs*. Seuil, 288 pages.
5. GUILLAUME-HOFNUNG, M. (2012). *La Médiation*, collection Que sais-je ?, Paris, France, PUF, 128 pages.
6. CREMIN, H. (2007). *Peer mediation*, Open University Press, 182 pages.
7. *Médiation sociale et nouveaux modes de résolution des conflits de la vie quotidienne*: Actes du séminaire, Paris-Créteil, 21-22-23 septembre 2000, (2001). Éditions de la DIV, p. 128.
8. BONAFÉ-SCHMITT, J. (2020). « Le renouveau de la médiation », *Les Cahiers de la Justice*, 3(3), 533-545.
9. MAICH, K. et coll. (2015). "Developing social skills of summer campers with Autism Spectrum Disorder: A case study of camps on TRACKS implementation in an inclusive day-camp setting," *Exceptionality Education International*, 25:2, DOI: 10.5206/eei.v25i2.7722
10. HALL, C. et coll. (2011). *Camps on TRACKS*. London, ON: City of London, Fanshawe College et Thames Valley Children's Centre.

* C'est-à-dire de concevoir dès le départ des activités propices à une participation active et significative pour le plus grand nombre.

Les espaces de jeu inclusifs



Gabrielle Grondin-Gravel

Chargée de projet –
Municipalité inclusive
Espace MUNI

Nombreuses sont les études qui ont démontré les bienfaits des espaces de jeu extérieurs pour le développement moteur, cognitif et social des enfants. En effet, le jeu est reconnu par les professionnels du développement de l'enfant comme étant le plus puissant levier d'apprentissage¹. Les municipalités ont un rôle à jouer dans l'accessibilité universelle de ces espaces favorisant le développement global.

Qu'est-ce qu'un espace de jeu inclusif ?

Sans entrer dans les détails techniques des espaces de jeu inclusifs, quelques notions de base devraient alimenter les réflexions à ce sujet. D'abord, un espace inclusif est un lieu qui tient compte des besoins de tous. On entend par « tous » autant les enfants ayant des besoins particuliers que leurs parents, les adolescents et les services de garde utilisant l'espace, pour ne nommer que ceux-ci. En d'autres termes, on se demande « qui fréquente les espaces de jeu ? ». Ensuite, on tente d'aller plus loin que l'accessibilité physique des lieux. Le fait d'avoir physiquement accès à un lieu est très important, mais l'expérience inclusive l'est tout autant. On pense notamment aux besoins sensoriels, cognitifs, intellectuels et comportementaux. Pour connaître ces besoins, il est utile de consulter les usagers, qui seront très souvent les meilleures personnes pour les nommer.

Les bienfaits d'un espace de jeu inclusif

Les espaces de jeu extérieurs constituent des lieux privilégiés pour la socialisation des enfants. Lorsque des jeunes ayant des besoins particuliers ont la chance de fréquenter les mêmes espaces de jeu que les autres jeunes, les effets bénéfiques sont bidirectionnels, c'est-à-dire qu'ils profitent à tous les enfants, peu importe leurs besoins². L'enfant présentant des besoins particuliers, qui doit dans plusieurs situations fournir un niveau d'effort supérieur pour arriver au même résultat que

ses camarades, se voit motivé et encouragé par la présence de ses pairs. Dans le même ordre d'idée, en contact avec des besoins différents des leurs, les enfants comprennent que chacun a des forces et des besoins différents et adoptent une attitude prosociale³. On parle ici de l'apprentissage par expérience qui formera les citoyens de demain, ouverts et respectueux face à leurs pairs.

Des exemples inspirants

Rien de mieux que des images pour inspirer ! Partout au Québec, plusieurs municipalités ont emboîté le pas afin de rendre les espaces de jeu extérieurs plus inclusifs. Voici deux initiatives inspirantes de la Ville de Montréal et de la Ville de Saint-Jérôme. ■

RÉFÉRENCES

1. LEMELIN, J.-P., PROVOST, M. A., TARABULSY, G. M., PLAMONDON, A., et DUFRESNE, C. (éd.). *Développement social et émotionnel chez l'enfant et l'adolescent, tome 1 : Les bases du développement* (1^{re} éd.), Presses de l'Université du Québec, 2012, page 167 à 173.
2. MINISTÈRE DE LA FAMILLE DU QUÉBEC. *Accueillir la petite enfance : Programme éducatif pour les services de garde du Québec*. Publications du Québec, 2019, 196 pages.
3. BOUCHARD, C., et FRÉCHETTE, N. *Le développement global de l'enfant de 6 à 12 ans en contextes éducatifs*, Presses de l'Université du Québec, 2010, 580 pages.



Projet d'aménagement du pôle famille au parc Lafontaine à Montréal

Le pôle famille du parc Lafontaine à Montréal sera entièrement réaménagé d'ici 2025, créant ainsi un espace inclusif conçu pour les enfants et leurs familles. L'aménagement du parc de jeux visera à répondre aux besoins de tous les enfants. La mobilité ne sera pas la seule composante de l'accessibilité prise en compte, l'aspect sensoriel sera également intégré à ce nouvel espace. En effet, en plus de l'installation de rampes d'accès, d'une surface permettant la circulation de fauteuils roulants et de modules bas permettant de jouer en position assise, une attention particulière sera portée aux textures et aux choix de couleurs, répondant ainsi à des besoins sensoriels. Les enfants à mobilité réduite et ceux ayant d'autres types de besoins, tels que cognitifs, sensoriels, comportementaux ou intellectuels, pourront s'amuser dans cet espace inclusif.



Parc Multisports à Saint-Jérôme

Le parc Multisports de Saint-Jérôme a été entièrement réaménagé de façon inclusive. Cet espace de jeu de type parcours comprend des modules, des trampolines, des murs d'escalade ainsi que des jeux d'eau. Les installations sont accessibles pour les enfants à mobilité réduite par la surface choisie. L'accessibilité est prise en compte surtout, du stationnement aux modules en passant par l'aire de repos.

S'ABONNER À VIVACITÉ

Sans être membre d'Espace MUNI, la santé globale, le développement des communautés, l'accès inclusif, la famille, l'enfance et le vieillissement actif vous interpellent et vous intéressent ? La ligne éditoriale du magazine *Vivacité* correspond à vos préoccupations ?

Vous pouvez dès maintenant vous procurer un abonnement annuel à l'édition imprimée à peu de frais !

2
NUMÉROS
PAR AN
(septembre et mars)

20 \$
(taxes et frais
d'envoi inclus)

Les membres d'Espace MUNI reçoivent gratuitement deux exemplaires imprimés de chacune des éditions publiées à l'automne et au printemps.

Abonnez-vous et soyez assuré de recevoir l'édition d'automne 2022 en version imprimée.

S'ABONNER AU MAGAZINE

<https://www.espacemuni.org/magazine/>

« J'ADORE LE MAGAZINE ET LE LIS DE LA PREMIÈRE À LA DERNIÈRE PAGE. C'EST UN RÉEL RESSOURCEMENT POUR MOI. »

- Une élue municipale
(en référence au magazine *Municipalité + Famille*)



Daniel Côté

Municipal d'abord!

Entrevue avec Daniel Côté, président de l'UMQ

Au printemps 2021, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a élu un nouveau président, Daniel Côté, maire de Gaspé. Il devient ainsi la 58^e personne, et la plus jeune, à prendre la tête de cette organisation plus que centenaire. Il est également le premier maire de la région de la Gaspésie à occuper cette fonction. Il partage avec nous les grandes priorités de son mandat ainsi que les défis qui attendent l'organisation au cours des années à venir.

Depuis plus de 100 ans, l'UMQ rassemble les municipalités de toutes les régions du Québec afin d'exercer un leadership fort au nom de gouvernements de proximité autonomes et efficaces. Elle mobilise l'expertise municipale, accompagne ses membres dans l'exercice de leurs compétences et valorise la démocratie municipale. Dans le cadre de son mandat d'une durée de deux ans, M. Côté a ciblé trois grands axes prioritaires : l'économie, l'environnement de même que l'inclusion et la diversité.

Dans le contexte actuel, le développement économique arrive évidemment en tête de liste pour les municipalités, mais également pour l'ensemble du Québec. « La crise sanitaire, qui a fortement ébranlé l'économie, doit être perçue comme une chance d'explorer de nouvelles façons de faire. Nous devons innover pour continuer de croître économiquement, malgré la situation épidémiologique incertaine », explique M. Côté.

La deuxième priorité, étroitement liée à la première, est l'adaptation et la lutte aux changements climatiques. Du point de vue de M. Côté, ces deux processus doivent aller de pair. « Il y a des opportunités économiques rattachées à la mise en place de projets structurants qui peuvent contribuer en même temps à la lutte contre les changements climatiques. Je pense, par exemple, à l'électrification des transports ou à la production d'énergies renouvelables. Ces initiatives ont un potentiel énorme pour notre économie et pour l'environnement ».

Enfin, la troisième priorité mise en avant est la diversité et l'inclusion. « On parle ici d'une société plus inclusive et de milieux attractifs où il fait bon vivre. La pénurie de main-d'œuvre se fait sentir dans tous les secteurs d'activités et nous

devons attirer plus de gens sur notre territoire », ajoute-t-il. Pour y arriver, il faut être en mesure d'offrir un logement aux nouvelles arrivantes et aux nouveaux arrivants. Les logements abordables se faisant de plus en plus rares au Québec, il s'agit d'un défi redoutable lorsqu'on parle d'attractivité et de rétention. L'habitation sera au cœur des actions de l'UMQ dans les prochains mois.

De formidables défis

Les municipalités se retrouvent vraiment au cœur des grands enjeux du 21^e siècle et elles font face à des défis de taille. « Le plus grand, c'est de s'assurer d'avoir une relance verte et écoresponsable et de développer des outils pour des municipalités plus résilientes », affirme M. Côté. Effectivement, les municipalités sont les premières interpellées lorsque la vie de leurs citoyennes et citoyens est bouleversée par des aléas climatiques comme les inondations, les espèces envahissantes ou encore l'érosion des berges.

Bref, les défis ne manqueront pas au cours des prochains mois pour le nouveau président de l'UMQ, particulièrement avec l'arrivée de la nouvelle cohorte d'élues et d'élus de novembre dernier. Afin de les accompagner dans leurs nouvelles responsabilités, l'Union a d'ailleurs lancé un tout nouveau parcours de formation virtuel combinant de la formation autonome et quatre modules animés par des spécialistes du milieu municipal. Il est d'ailleurs toujours possible de s'y inscrire en visitant le site Web de l'UMQ : umq.qc.ca. ■

Espace MUNI vous invite à sa

TOURNÉE POST-ÉLECTORALE

De la communauté au conseil municipal
Hiver et printemps 2022 | Faites partie de la discussion !

Moment d'échange et de partage au sujet de l'importance du rôle des personnes élues et de leur impact sur la santé globale et la qualité de vie des membres de leur communauté.

Consultez les dates dans votre région et inscrivez-vous sans frais :
www.espacemuni.org/evenements



ESPACE
MUNI

ACCOMPAGNEMENT
OUTILS
INSPIRATION



Le concept de zone santé : favoriser un vieillissement actif en sécurisant les abords des établissements de santé



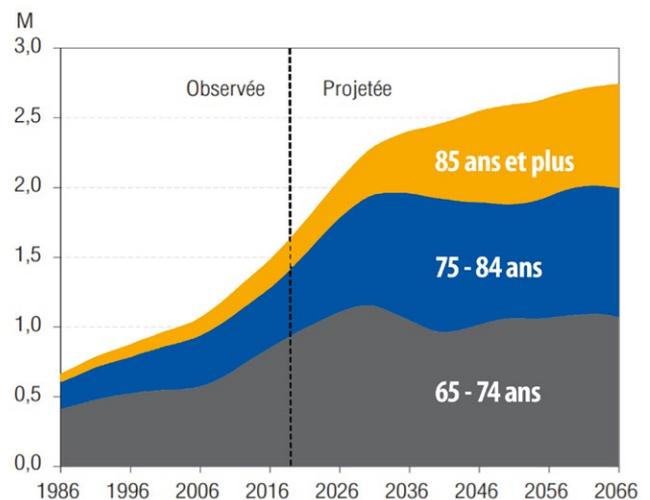
Nahoé Tardif

Chargée de projets et développement – Aménagement et mobilité active, Centre d'écologie urbaine de Montréal

La démarche Zone Santé s'inspire du concept de zone scolaire afin de proposer des aménagements conviviaux et sécuritaires aux établissements de santé, notamment pour les usagères et usagers vulnérables que sont les personnes âgées. La démarche met en avant la responsabilité que se partagent les actrices et acteurs du monde municipal et de la santé dans la promotion de saines habitudes de vie pour un vieillissement actif.

Le phénomène de vieillissement de la population exige des changements sociétaux afin de favoriser le vieillissement en bonne santé de nos populations. L'augmentation de la population âgée – on anticipe que le nombre de personnes de 75 ans et plus doublera d'ici 20 ans¹ – aura des impacts sur les communautés, notamment en santé publique. À l'heure actuelle, ce sont 75 % des personnes âgées qui présentent des problèmes de santé de longue durée, lesquels peuvent mener à une réduction de leurs capacités et à une perte d'autonomie². Les personnes âgées sont par ailleurs surreprésentées dans les accidents de la route impliquant des piétonnes et piétons et la perception du risque chez cette population constitue un frein à leurs déplacements. Les impacts des bouleversements climatiques (épisodes de gel et dégel, canicules, etc.) constituent des menaces supplémentaires à la mobilité des personnes âgées. Ainsi, offrir des environnements conviviaux et résilients qui favorisent la santé par un mode de vie actif devient une condition gagnante pour une société vieillissante.

Population observée et projetée des aînés selon le groupe d'âge, scénario Référence (A), Québec, 1986-2066



Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (données observées).
Institut de la statistique du Québec (données projetées).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La ville de Cowansville a développé un programme particulier d'urbanisme (PPU) qui s'articule autour de l'hôpital régional et qui mise sur le caractère « santé » du secteur. Cet exemple représente bien l'effet levier que constituent les outils réglementaires et démontre également comment la création d'un PPU participe à la concertation entre les actrices et les acteurs.



Intersection sécurisée devant l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, avec zone de repos et d'attente ombragée.

La démarche Zone Santé, menée par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) en collaboration avec des partenaires³, vise à encourager les déplacements actifs et sécuritaires vers les établissements de santé. Des travaux réalisés précédemment, aux abords de Centres locaux de soins communautaires (CLSC) de l'Est de Montréal, ont permis de constater une inadéquation entre les aménagements donnant accès à ces destinations incontournables et les besoins des personnes âgées. Nous pouvons mentionner les trottoirs trop étroits ou discontinus, le temps de traverse trop court aux intersections, le manque de visibilité, l'absence de mobilier urbain pour se reposer, mais il y a bien plus. Au fil de la démarche Zone Santé, le CEUM a rassemblé plusieurs actrices et acteurs de divers horizons afin de discuter des enjeux de mobilité vécus par les personnes âgées ainsi que des solutions d'aménagement et des leviers d'action qui permettraient la mise en place de zones santé. Les résultats de la démarche prennent la forme de fiches informatives conçues pour sensibiliser les actrices et acteurs du milieu municipal et du réseau de la santé ainsi que la population en général⁴.

Les enjeux de mobilité des personnes âgées touchent non seulement la santé physique, mais également la santé mentale. **Des environnements propices à la marche favorisent une plus grande autonomie des gens et une meilleure qualité de vie. Ils sont également des gages d'inclusion.** Toutes les communautés, peu importe le contexte d'implantation et la typologie des établissements de santé dont elles disposent,

ont intérêt à mettre en avant les principes proposés par la démarche Zone Santé. Ceux-ci traitent de l'aménagement de sites à échelle humaine, de l'intégration d'un site aux différentes échelles de planification ainsi que de l'aménagement de parcours conviviaux. Ils sont d'ailleurs formulés de façon à convenir à des contextes variés. Les leviers d'action identifiés au cours de la démarche afin de favoriser l'apparition de zones santé comprennent la mise en place d'espaces de concertation, la désignation d'une interlocutrice ou d'un interlocuteur privilégié, ainsi que la mise à profit des outils réglementaires.

La promotion de saines habitudes de vie est une responsabilité partagée. Les établissements de santé figurent au cœur de la démarche Zone Santé, car ils ont un rôle à jouer dans la promotion de la santé au-delà de leurs propres murs. Les municipalités québécoises se révèlent également des actrices incontournables dans la création d'environnements favorables à la santé. **Ainsi, pour l'établissement de zones santé et pour une meilleure adéquation de la planification des environnements avoisinant les établissements de santé québécois, la collaboration entre les actrices et acteurs du monde municipal et de la santé devient une condition essentielle.** Dans cette optique, le CEUM appelle les municipalités envisageant une planification détaillée aux abords d'établissements de santé à tendre la main aux CIUSSS/CISSS locaux afin de proposer une démarche à valeur ajoutée pour toute la population québécoise. ■

1 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019), en ligne, [Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066](#).

2 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013), en ligne, [Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011](#).

3 Conseil régional de l'environnement de Montréal, [Table de concertation des aînés de l'île de Montréal et l'Anonyme](#).

4 Pour consulter les fiches, rendez-vous sur le site [UrbanismeParcitipatif.ca](#)



L'évaluation d'impact sur la santé : Une démarche innovante vécue au Quartier de la santé de Saint-Jérôme

De 2018 à 2022, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a subventionné des projets d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) dans différentes régions du Québec. Il a enclenché ce processus pour « outiller le milieu municipal afin qu'une analyse des effets potentiels sur la santé soit intégrée de façon plus systématique dans les démarches de planification territoriale »¹.



Rachel Désilets-Comeau



Pôle régional de la Santé de Saint-Jérôme



Centre culturel de Saint-Jérôme

Afin de mieux saisir comment se vit l'expérience d'un projet d'EIS au sein d'une municipalité, Espace MUNI s'est entretenu avec Rachel Désilets-Comeau, urbaniste et coordonnatrice principale du programme particulier d'urbanisme (PPU) du pôle régional de la Santé de Saint-Jérôme². Cette ville a fait l'objet d'une EIS menée par la Direction de santé publique des Laurentides.

1. Quel est le projet municipal sur lequel porte l'EIS ?

« L'EIS a porté sur le programme particulier d'urbanisme (PPU) du pôle régional de la santé. Un PPU est un outil intégré au plan d'urbanisme d'une ville, c'est le plus grand outil de planification municipale en matière d'aménagement du territoire. On souhaite développer un quartier de la santé qui se déploie autour de l'hôpital de Saint-Jérôme. »

2. Connaissez-vous la démarche d'EIS avant ce projet ? Comment la suggestion de mettre en place une telle démarche s'est-elle présentée ?

« Nous ne connaissions pas l'existence des EIS. Nous avons été approchés par la Direction de santé publique (DSP) des Laurentides, qui était à la recherche de projets de planification du territoire ayant un lien avec la *Politique gouvernementale de prévention en santé*. »

3. Quel était l'intérêt de la municipalité de Saint-Jérôme à collaborer à une EIS dans le cadre de ce projet ?

« L'EIS est un outil destiné à aider le monde municipal à prévenir les problématiques de santé et à agir en amont pour anticiper les effets positifs ou négatifs d'un projet d'aménagement sur la santé des citoyennes et des citoyens.

Les objectifs de l'EIS sont donc parfaitement arrimés avec les objectifs de planification du PPU. Nous avons effectué une consultation avec les partenaires du milieu, autant la santé publique que les groupes communautaires, les partenaires en développement économique, les partenaires récréatifs et institutionnels. Cette démarche permet d'avoir le plus d'intrants possible afin que le PPU soit vraiment représentatif des besoins du secteur. »

4. Comment s'est traduite concrètement la collaboration de la municipalité de Saint-Jérôme avec la DSP dans une démarche d'EIS ?

« Le conseil municipal a entériné l'entente collaborative, les élus et les élus ainsi que les différents services municipaux ont tous embarqué dans le processus afin d'assurer que notre vision du PPU soit cohérente du début à la fin. »

La collaboration avec la DSP a été très positive. Nous avons eu accès à des experts en saines habitudes de vie, en promotion de la santé environnementale, en développement social, en plus de toute notre équipe municipale multidisciplinaire, ce qui a permis de créer des cellules de travail constructives tout au long du processus. En outre, nous sommes allés marcher sur le territoire, avec les personnes-ressources de la DSP et du CSSS des Laurentides, afin de nous mettre à l'échelle du piéton. »

5. Quelles ont été les principales recommandations de l'EIS par rapport à votre projet ?

« Il faut souligner que le PPU avait déjà une base assez intéressante d'objectifs en saines habitudes de vie. L'EIS a permis de bonifier le PPU en ajoutant des indicateurs, dont les points suivants. »

- Favoriser la création d'îlots de fraîcheur et apporter un confort thermique aux usagers : grâce à un objectif minimal de 20 % d'indice de canopée par sous-secteur, des notions d'agriculture urbaine dans les secteurs denses, la diversification des espèces végétales et la sélection d'espèces non allergènes.
- Favoriser la mixité sociale et atténuer les disparités sociales : création d'espaces de réseautage et d'entraide, adoption d'une cible en logements abordables, sociaux ou pour les familles.
- Assurer la sécurité et le bien-être des cyclistes et des piétons : ajustement de plusieurs coupes types de rues, ajout de balises d'aménagement supplémentaires, dont cible de distance maximale entre les bancs de parc le long des parcours piétonniers les plus fréquentés, séparations physiques entre la piste cyclable sur rue et la voie de circulation sur les routes ayant un débit de circulation élevé, ratios pour l'installation de supports à vélos.

- Favoriser l'accessibilité universelle : abaissement de trottoirs, alignement des bords de trottoir aux intersections, temps de traversée et mobilier adapté, etc. »

6. Quelles leçons tirez-vous de cette expérience ?

« L'expérience de l'EIS est très riche pour une organisation municipale, car les retombées sont directes pour la population. L'exercice a consolidé notre rôle et notre vocation professionnelle en tant qu'urbanistes. Assurément, nous aimerions faire d'autres projets d'EIS, que ce soit pour la mise à jour de nos différents outils de planification, la révision d'un plan d'urbanisme, la planification d'un nouveau quartier scolaire, les exemples sont infinis. »

« L'EIS NOUS A PERMIS DE POUSSER PLUS LOIN NOS OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT, EN OFFRANT UN DÉFI POSITIF À L'ÉQUIPE, POUR QUE LE PROJET SOIT LE MEILLEUR POSSIBLE EN FIN DE COMPTE. »

7. Quels conseils donneriez-vous à des municipalités qui souhaitent mettre en place une démarche d'EIS pour leur projet d'aménagement de leur territoire ?

- « Adhérer à la démarche. »
- « Avoir la volonté de mettre des ressources internes à disposition. »
- « Bien planifier les étapes pour s'assurer que le processus respecte les échéanciers municipaux, mais aussi les étapes de réalisation du projet sur lequel porte l'EIS. »

Cette démarche d'EIS sort un peu de notre façon traditionnelle de planifier le territoire, mais je vous assure que notre projet en est sorti d'autant plus gagnant. Je suis convaincue que toutes les municipalités peuvent y trouver leur profit. ■

 **POUR PLUS D'INFORMATION SUR LE PPU SUR LE PÔLE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE SAINT-JÉRÔME :**

<https://www.citedepossibilites.ca/projects>

 **POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES ÉVALUATIONS D'IMPACT SUR LA SANTÉ :**

<https://www.inspq.qc.ca/ei>

1 Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé*, mesure 2.6, p. 38. [En ligne], publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf.

2 Le PPU a été adopté par le conseil municipal le 5 octobre 2021.



Annie Jalbert-Desforges

Salaberry-de-Valleyfield : une municipalité Voisins solidaires inspirante !

Cet hiver, de nombreuses municipalités ont répondu à l'appel de projets Voisins solidaires lancé par Espace MUNI. Afin d'illustrer l'implantation concrète de cette démarche, Espace MUNI a échangé avec Annie Jalbert-Desforges, coordonnatrice à la vie communautaire de Salaberry-de-Valleyfield. Cette municipalité de Montérégie en fort développement économique et démographique s'inscrit depuis quelques années dans le mouvement Voisins solidaires.

Quand les volontés municipales, communautaires et citoyennes convergent

En mettant à jour sa politique de développement social, la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield a décidé d'adopter l'approche Voisins solidaires. Elle voulait ainsi améliorer le sentiment d'appartenance, la cohésion sociale et le sentiment de sécurité de sa population ainsi que la participation citoyenne globale.

« Nous étions déjà très sensibilisés à la démarche et, chaque année, nous prenions part à la Fête des voisins, dont nous faisons la promotion tout en mobilisant notre population. Puis, dans le cadre de la politique en développement social adoptée en 2019, nous avons consulté des organismes du milieu et notre population. Les sentiments d'appartenance et de sécurité dans les quartiers sont ressortis comme des enjeux et le désir de développer davantage une approche de quartier a été soulevé. »

Une démarche collective

Relevant du comité de suivi en développement social, un sous-comité d'idéation a été créé. Il regroupe le Service récréatif et communautaire et le Service des communications et des relations publiques de la municipalité, ainsi que l'organisme de mobilisation citoyenne Pour un réseau actif dans nos quartiers (PRAQ), déjà très engagé dans les divers quartiers de Salaberry-de-Valleyfield. Ils réfléchissent ensemble à plusieurs initiatives et projets qu'ils pourraient rattacher à la vision de Voisins solidaires.

Des projets à impact positif sur le bon voisinage

Au cours des trois dernières années, Salaberry-de-Valleyfield a implanté la démarche Voisins solidaires au moyen de cinq projets phares, dont le succès et les retombées positives se font déjà sentir.

Le budget participatif

Salaberry-de-Valleyfield prévoit depuis 2020 un budget participatif. Les deux dernières années ont permis de mettre en valeur plusieurs propositions citoyennes et de mobiliser plus de 1100 personnes qui ont voté pour leur projet préféré.

« Un comité composé d'employées et d'employés municipaux et de deux citoyennes et citoyens a fait une première sélection de projets. Puis, ils sont soumis au vote de la population. À la première édition, le projet sélectionné a permis l'aménagement d'un jardin fruitier dont toute la population bénéficie. Cette année, le projet consistait à bonifier le mobilier urbain du parc Delpha-Sauvé. Au moyen du budget participatif, nous cultivons non seulement le sentiment d'appartenance des citoyennes et citoyens, mais aussi leur engagement qui ne cesse de croître à chaque édition! »

Dans ma rue, on joue

Au début de 2021, Salaberry-de-Valleyfield lance le projet « Dans ma rue, on joue », en modifiant la réglementation pour permettre le jeu dans certaines rues résidentielles désignées. « Lors du lancement du projet, on a reçu plus de 200 demandes. Si une rue est admissible au projet, il est demandé à la personne qui remplit la demande d'aller chercher l'adhésion



de 70 % de son voisinage pour que le projet soit accepté. Sur 200 demandes, nous avons 86 rues admissibles. Au total, nous avons concrétisé 24 demandes avec les citoyennes et les citoyens qui ont entrepris la démarche. »

Les patinoires d'initiatives citoyennes

À Salaberry-de-Valleyfield, trois patinoires de quartier sont gérées et entretenues par des citoyennes et des citoyens bénévoles, avec le soutien de la municipalité. « Ces patinoires favorisent les interactions, le bon voisinage et le sentiment d'appartenance au quartier. »

Un concours pour la Fête des voisins

« En 2019, nous avons organisé un concours par lequel les personnes inscrites couraient la chance de gagner 500\$, afin de financer l'animation de leur fête. Nous avons un budget de 1 500 \$, ce qui n'est pas un gros budget pour démarrer une initiative Voisins solidaires, mais c'était suffisant pour mobiliser la population et passer de trois fêtes organisées à une vingtaine! »

Les coffres à jouets de voisinage

La Ville a ajouté des coffres de jeux et jouets en libre-service dans certains parcs de quartier, afin d'inciter les jeunes à l'activité physique. « La Ville a rempli les bacs initialement. Depuis, le projet se gère tout seul puisque les gens viennent prendre et rajouter des jouets au fur et à mesure. »

Les bons coups qui ont favorisé le succès de la démarche à Salaberry-de-Valleyfield :

- Le leadership de la Ville au sein de la démarche
- La collaboration avec les organismes du milieu pour la mise en œuvre de la démarche
- Le concours pour la Fête des voisins
- Des vidéos promotionnelles de mobilisation qui mettent en lumière des citoyennes et des citoyens impliqués dans la démarche

La mobilisation citoyenne, le nerf du projet !

« Augmenter la participation citoyenne constitue un élément essentiel de la planification stratégique de notre organisation municipale. À titre indicatif, nous avons donné plus de place aux citoyennes et aux citoyens dans l'attribution du budget participatif en incluant deux membres de la population dans le comité de sélection de projets. Au fil des prochaines années, nous comptons miser sur la promotion des bonnes pratiques de bon voisinage, que ce soit via le bulletin municipal, sur des affichages extérieurs, ou sur les réseaux sociaux. Il s'agit de gestes simples, mais efficaces. C'est à force de semer de petites graines que les gens vont s'ouvrir un peu plus. »

Mesurer l'impact de Voisins solidaires

« Le taux de participation citoyenne est en augmentation dans certains projets, mais il n'en demeure pas moins délicat d'évaluer les résultats. À plus long terme, nous aurons le recul pour mesurer l'impact de ces projets. À la prochaine mise à jour de la politique de développement social, nous mesurerons à nouveau le sentiment d'appartenance, de sécurité, de fierté des citoyennes et des citoyens par rapport à leur quartier. » ■

DES CONSEILS À UNE MUNICIPALITÉ VOISINS SOLIDAIRES DÉBUTANTE

« Miser sur la théorie des petits pas : lancer des messages, faire de petites actions, rester constants, créer des habitudes. Au fur et à mesure, la population adhèrera et s'impliquera.

Voisins solidaires, c'est le souci d'être bienveillant les uns envers les autres et cette approche rejoint l'ensemble de la population. Pour nous, Voisins solidaires est une vision, une sorte de projet parapluie dans lequel nous insérons plusieurs actions qui favorisent les occasions de rencontre et de lien, mais aussi qui redonnent du pouvoir aux citoyennes et aux citoyens. »

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA DÉMARCHE VOISINS SOLIDAIRES À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD :

ville.valleyfield.qc.ca/voisins-solidaires



Le développement des communautés comme moteur



Marjolaine Cloutier

Chargée de communications,
Collectif des partenaires en développement des communautés

Le Collectif des partenaires en développement des communautés tient actuellement des États généraux qui culmineront avec un événement national en octobre 2022. Les municipalités de toutes tailles sont interpellées par cette démarche. Le témoignage de Jean-Yves St-Arnaud, préfet de la MRC de Maskinongé en Mauricie, nous le démontre bien. Espace MUNI en profitera bientôt pour solliciter votre participation à un sondage afin de mieux cerner votre vision du développement de vos communautés.



Jean-Yves St-Arnaud

On dit que chaque grande crise fournit tous les ingrédients pour faire de réels changements de société. Pour revenir à l'essence de l'humain et, ensemble, transformer le monde, transformer nos mondes. Nous sommes allées à la rencontre d'un homme inspirant : un préfet solidaire, bien ancré dans son territoire, qui se définit comme un **trait d'union** dans notre grand chantier du développement des communautés.

L'exemple de Jean-Yves St-Arnaud

Pour le préfet de la MRC de Maskinongé en Mauricie, Jean-Yves St-Arnaud, le développement d'une communauté est l'affaire de tout le monde. Elle est bien loin de lui, cette époque du travail en silo où le secteur économique était en opposition au communautaire ou à l'environnement. Fini les chasses gardées! Une communauté se définit par ses citoyennes et ses citoyens qui font face à des besoins et des enjeux qui s'avèrent transversaux à tous les secteurs d'activité.

DÉMARCHE DES ÉTATS GÉNÉRAUX EN DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Mobiliser les acteurs dans leur diversité
Faire état du développement des communautés au Québec
Construire une vision globale et partagée

1 TOUR D'HORIZON

AVRIL 2021 → AVRIL 2022

- Mobiliser et rendre compte du développement des communautés à l'échelle locale et régionale.
- Comprendre l'état de situation du développement des communautés.

2 ANALYSE COLLECTIVE

MAI 2021 → JUIN 2022

- Analyser et bonifier collectivement les éléments du tour d'horizon.
- Approfondir et enrichir l'état de situation avec les acteurs des différentes dimensions du développement des communautés.

3 ÉVÉNEMENT NATIONAL

OCTOBRE 2022

- Présenter les apprentissages et l'état de situation de la tournée.
- Poser les bases pour une vision commune.

Donner aux acteurs du développement des communautés les moyens d'agir sur leur territoire.



QUI SONT LES ACTEURS QUI ŒUVRENT EN DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS AU QUÉBEC ?

Acteurs communautaires, municipaux, de la santé et des services sociaux, du développement social, etc...

ET LEURS SECTEURS ?

- développement économique
- développement social
- développement culturel
- développement environnemental

POUR PARTICIPER :

Entrez en contact avec les membres du Collectif présents sur votre territoire !



« Quand on revient à la base, aux besoins de la population, il devient évident qu'on doit travailler ensemble. Moi, je suis ce **trait d'union** entre les politiques, les secteurs, les actrices et acteurs du milieu. Je reste en contact avec le terrain. Si je ne suis pas capable, comme préfet, de réunir tout le monde pour avancer dans la même direction, alors j'aurai manqué le train, ce qui n'est pas une option. J'ai le devoir d'influencer, de rassembler et même de "contaminer" dans ma MRC, ma région et, pourquoi pas, au-delà. **La concertation, c'est contagieux!** »

Maskinongé est reconnue pour l'effervescence de sa concertation qui ne date pas d'hier. Des leaders du communautaire et de l'économie, des élues et des élus, des citoyennes et des citoyens engagés mettent leur énergie et leur savoir-faire en commun depuis des années pour répondre aux grands enjeux de pauvreté, de pénurie de main-d'œuvre, de logement social, de transport collectif, etc. Avec à la barre un capitaine – élu préfet par ses consœurs et confrères des 17 municipalités de la MRC – qui prend à cœur l'engagement social, on peut raisonnablement penser que ces liens et ces démarches se définiront encore plus clairement, donneront des résultats concrets et serviront de modèle dans les années à venir.

« Mon rôle d'élue ne s'arrête pas à gérer de l'asphalte. J'ai le devoir d'amener ma communauté plus loin. Ici, "parler des vraies affaires" n'est pas un slogan, c'est la réalité. Je veux faire remonter les enjeux de la base vers le haut. Je peux être ce porte-parole parce que j'ai tout mon monde avec moi. J'ai envie de dire aux élues et aux élus du Québec de tous paliers : allez voir votre monde, restez en phase avec les gens sur le terrain. On doit sortir des "rencontres de cravates" et avancer tous ensemble. Il n'y a pas de secret : entendre, écouter, échanger, partager les expertises de toutes et de tous et avancer ensemble afin de développer et de faire rayonner nos communautés », lance Jean-Yves St-Arnaud.

Avec d'autres élues et élus aussi engagés dans le développement que Jean-Yves St-Arnaud, nous sommes en droit de rêver d'un Québec plus juste, équitable et solidaire.

Mobiliser grâce à des États généraux

Les États généraux sont une initiative du Collectif des partenaires en développement des communautés (collectifpdc.org). Cette démarche collective s'échelonne sur 2021-2022 afin de mobiliser les communautés, de faire état de leur développement, de réfléchir et de construire ensemble une vision commune des différents territoires du Québec.

Ce rendez-vous à ne pas manquer se tiendra l'automne prochain. Faites comme le préfet de la MRC de Maskinongé et sautez dans le train! ■

UN SONDAGE POUR DÉFINIR LA VISION MUNICIPALE

Afin de faire connaître votre vision du développement des communautés, vous êtes invité à répondre à un court sondage transmis par Espace MUNI qui sera diffusé à la fin du mois d'avril. Ce sondage vise à approfondir l'état de développement des communautés, à établir quels rôles vous souhaitez y jouer et à trouver des solutions pour mieux travailler ensemble sur un territoire donné. Les résultats du sondage nous permettront notamment de présenter la vision des municipalités à l'égard du développement des communautés lors des États généraux. Surveillez votre boîte de messageries.



PRIX ESPACE MUNI 2022



Cette année encore, Espace MUNI récompense des initiatives inspirantes ayant contribué au développement d'un milieu de vie favorable au mieux-être de la collectivité.

3 catégories de prix :



VIVRE ENSEMBLE

Ce prix vise à récompenser une réalisation qui a permis de favoriser l'inclusion ainsi que le sentiment de sécurité et d'appartenance des membres d'une collectivité, en plus de favoriser l'émergence des valeurs communes qui contribuent à la cohésion sociale.



INTELLIGENCE COLLECTIVE

L'intelligence collective s'exprime par la capacité d'une communauté de mettre à profit les forces vives de son milieu afin de parvenir à des actions favorables au mieux-être de la collectivité.



LEADER ENGAGÉ

Ce prix vise à souligner le rôle joué par une citoyenne ou un citoyen, ou une employée ou un employé, d'une organisation locale ou de la municipalité pour stimuler et dynamiser le développement de son milieu.

Espace MUNI souhaite reconnaître le travail des actrices et acteurs municipaux et inspirer les milieux municipaux aux quatre coins du Québec.

Appel de candidatures : 7 mars au 8 avril 2022

Pour plus d'information et soumettre une candidature : [espacemuni.org](https://www.espacemuni.org)





Billet de l'équipe d'accompagnement

ACCOMPAGNEMENT



Julie Couvrette

Espace MUNI



Denis Casault

Espace MUNI

Depuis le tout début des programmes PFM et MADA, Espace MUNI a toujours pu compter sur une équipe d'accompagnement qui couvre toutes les régions du Québec. Aujourd'hui, cette équipe compte 24 accompagnatrices et accompagnateurs engagés. Depuis décembre 2021, deux nouveaux membres s'y sont ajoutés. Ils nous apportent de l'expertise, de l'expérience et surtout la volonté de faire une différence dans le développement des communautés. Nous leur laissons la parole !

Julie Couvrette

« Forte de mon expérience acquise ces deux dernières années comme chargée de projets PFM et MADA, alors que j'ai à la fois élaboré et mis à jour des politiques, j'entreprends avec enthousiasme cette aventure qui consiste à accompagner des municipalités et MRC du Québec. Je suis reconnaissante d'intervenir auprès de milieux désirant créer ou revoir leurs politiques familiales et pour personnes âgées afin d'améliorer la qualité de vie des populations qui correspondent à ces créneaux.

« En s'engageant dans cette démarche, les milieux affirment leurs intentions de mieux répondre aux besoins et aux réalités de leurs citoyennes et citoyens, mais aussi d'offrir un environnement propice à l'épanouissement des enfants, des parents et des personnes âgées. Être accompagnatrice me donnera l'occasion de soutenir le processus de réflexion ralliant MRC, municipalités et intervenantes et intervenants du milieu autour d'actions concertées en faveur du mieux-être des familles et des personnes âgées.

« En me joignant à l'équipe d'Espace MUNI, j'aurai la possibilité de partager mon expérience, mais surtout de contribuer à mettre en place des mesures pour le mieux-être des familles et des personnes âgées des Basses-Laurentides. »

Denis Casault

« "Jeune" professionnel retraité de la fonction publique québécoise, j'œuvrais auparavant dans les programmes associés aux familles. L'idée de m'impliquer dans l'accompagnement de municipalités et de MRC dans leurs démarches PFM et MADA m'est donc venue tout naturellement.

« C'est vrai, je me réjouis à l'idée de mettre à profit mon expertise et mon expérience portant sur l'élaboration et la mise à jour d'une politique familiale municipale ou d'une démarche MADA. Et j'ai la rigueur nécessaire pour assurer le respect des différentes conditions et exigences des ministères quant aux subventions accordées.

« Par ailleurs, en adaptant mes conseils aux multiples enjeux et réalités des collectivités locales qui désirent se doter d'une PFM ou d'une démarche MADA, je crois pouvoir faire naître des idées et des actions innovantes. Dans ce sens, j'apporterai mon point de vue dans l'articulation d'une politique et de son plan d'action qui encadreront les projets visant les populations concernées. Ces mêmes idées pourront ensuite être exportées vers d'autres milieux qui bénéficieront, à leur tour, des expériences initiées par des collectivités aux réalités similaires.

« Finalement, une de mes principales motivations à venir grossir les rangs de l'équipe d'accompagnement d'Espace MUNI est d'aider à concrétiser les intentions des communautés locales de premier niveau. Sans aucun doute, ces intentions bienveillantes permettront à leur population de **mieux vivre** dans leur espace collectif commun : leur municipalité. » ■

1001+ mesures

Visitez la **nouvelle** Banque des 1001 mesures, spécialement conçue pour vous accompagner, vous inspirer et vous outiller. Cet outil permet :

- + De bénéficier de l'expertise d'Espace MUNI via une banque d'actions soigneusement choisies parmi des mesures inspirantes et innovantes adoptées dans des plans d'action ;
- + De gagner du temps en consultant des mesures rassemblées en un seul endroit ;
- + D'effectuer une recherche adaptée à vos besoins et votre réalité municipale ;
- + De créer une liste de favoris et partager vos inspirations avec les membres de vos comités.

www.1001mesures.ca

Une initiative de



La Fête DES VOISINS

SAMEDI LE 4 JUIN 2022

Organisez une fête dans votre quartier et créez des liens de solidarité avec vos voisins et voisins pour construire une ville plus humaine!

Conseils et outils promotionnels disponibles en ligne :
www.espacemuni.org



Soyez les premiers informés concernant les appels de projets, les nouvelles et les initiatives des municipalités et MRC, les subventions, etc.



S'ABONNER À NOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE *LE FIL MUNICIPAL*

<https://www.espacemuni.org/infolettre/>